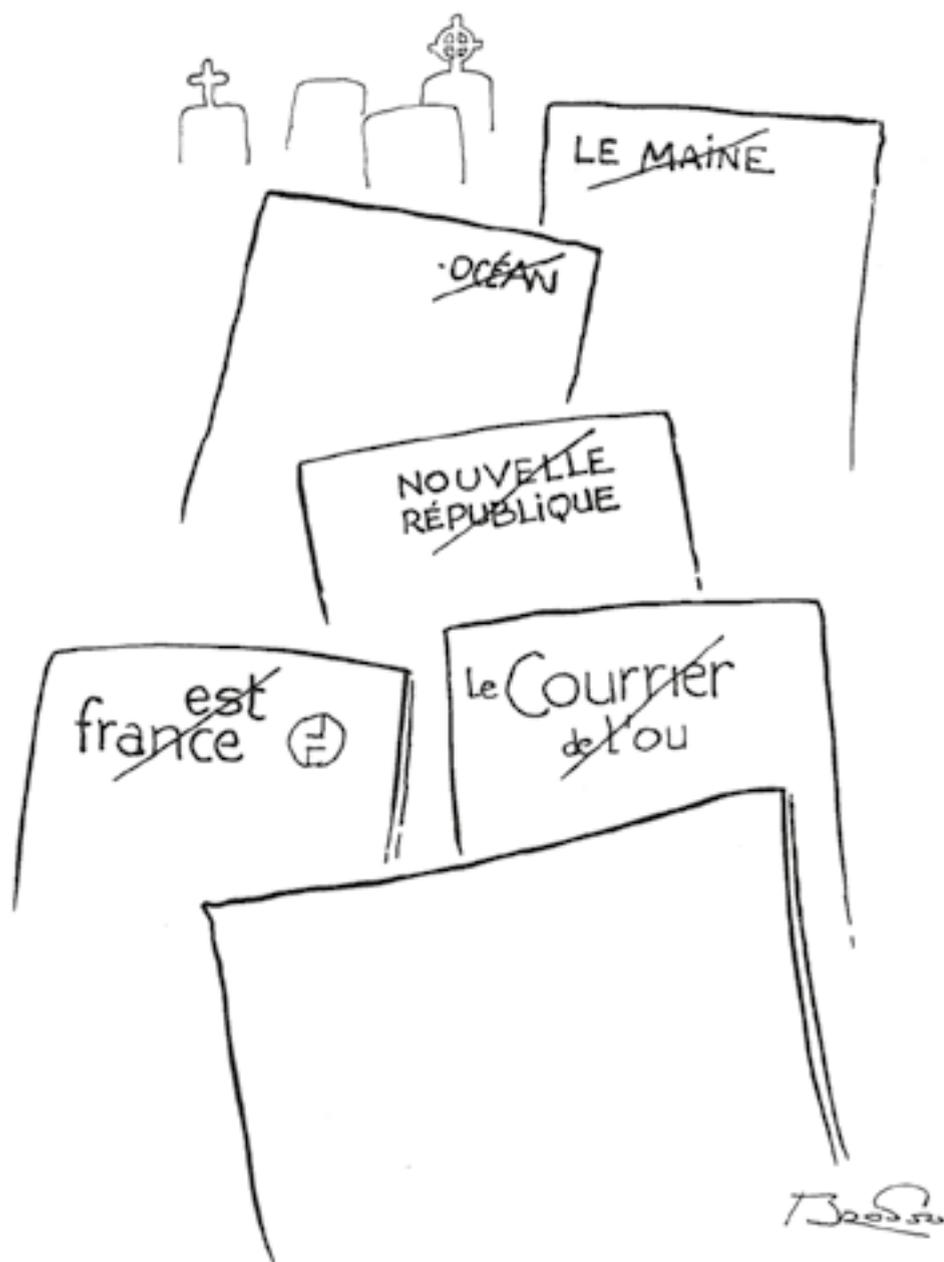


# L'Anjou laïque

N° 84 Journal de la Fédération des œuvres Laïques de Maine et Loire  
Trimestriel - Avril 2008

Fondateurs : H et Y Dufour - Directeur : Jack Proult - 14 bis avenue Marie Talet, Angers  
Tel 02 41 96 11 50. Prix du numéro : 2,50 €

## Les concentrations de presse, banalité ou anachronisme ?



- Jean-Pierre Brisset «Prince des penseurs » (page 2)
- Les socialistes de Maine et Loire (page 4)
- Les cinq fautes du président de la République (page 5)
- La laïcité régressive de Nicolas Sarkozy (page 6)
- Vers le retour aux privilèges fiscaux ? (page 7)
- Dossier : la presse s'unit pour prospérer ( pages 8 à 17)
- L'école d'Edmond (page 18)
- Les prisons qui ne disent pas leur nom (page 19)
- Vous avez dit charognard(s) ? (page 20)
- Coups de griffes (page 24)

### Le verre de rouge

*Il estimait sans doute avoir fait de l'avant-gardisme social. Il pensait avoir pris les accents d'Arlette défendant les travailleurs, quand, au cours de sa conférence de presse de début janvier, il avait incité les entreprises réalisant des bénéfices à récompenser leurs employés.*

*Il m'a plutôt suggéré la mansuétude paternaliste de monsieur le comte à l'égard de son homme-à-tout-faire :*

*« Joseph vous passerez à la cuisine. Marie vous servira un verre de vin rouge. »*

*« Merci, monsieur le comte. »*

*Les mots ne sont pas innocents. Ils traduisent la pensée, même inconsciente de ceux qui les prononcent.*

*Récompense ! Paternalisme !  
Je n'ai pas entendu les mots :  
juste répartition des fruits du travail.*

**Marianne**

# Portrait

## Jean-Pierre Brisset

### « Prince des penseurs »

**PAS DE RUE, PAS DE PLACETTE, VOIRE D'IMPASSE, POUR HONORER L'ANGEVIN D'ADOPTION, JEAN-PIERRE BRISSET. IL FUT POUTRANT COURONNÉ EN SON TEMPS « PRINCE DES PENSEURS ». OUI, MAIS PAR JULES ROMAIN ET SES COPAINS, PINCE-SANS-RIRE, EUX, EN AVRIL 1913.**



**P**our la première fois de sa vie (1837-1919), la presse évoqua les démonstrations philologiques et les thèses métaphysiques de J.P. Brisset : « *Petit vieillard discret, au front chauve, aux gestes menus, (...) la jeunesse paradoxale du Quartier Latin a posé sur le front de Monsieur Brisset un lourd diadème, mais il n'en parût point incommodé* » écrivit alors *Le Journal*. Né dans une famille paysanne de l'Orne, Brisset s'était engagé dans l'armée. Prisonnier en Allemagne avec la défaite du Second Empire, il se découvre alors des choses à dire, d'abord dans le domaine langagier, ensuite en moraliste missionné par Dieu en personne, s'il vous plaît !

L'essentiel est conçu et rédigé à Angers, où il a obtenu, en 1880, un poste de surveillant à la gare Saint Serge (aujourd'hui place Mitterand).

Son œuvre(1) est marquée par la fascination pour l'eau, élément primitif de la vie. Et c'est ainsi que la grenouille est, selon lui, l'alpha et l'oméga de l'humanité : « *L'homme (n'est-il pas) d'abord têtard dans la semence de son père ?* »

Son premier ouvrage porte sur *la natation ou l'art de nager appris seul en moins d'une heure*, d'abord à sec, puis dans l'eau. Avec bon sens, Brisset recommande : « *en plongeant songez de revenir assez tôt à la surface pour respirer* ».

Par la suite, Brisset va longuement se livrer à d'élaborantes approximations linguistiques, où assonances, allitérations et coq-à-l'âne, constituent la clef de ses démonstrations sur les origines de la langue française, langue-

mère bien sûr.

Il s'explique d'abord dans une *grammaire logique, résolvant toutes les difficultés et faisant connaître par l'analyse de la parole la formation des langues et celles du genre humain*.

L'édition définitive est de 1883. Qu'apprend-t-on ? Qu'à l'évidence le langage des hommes vient de la grenouille ; Son « *coac coac* signifie *quoi que tu dis ?* » et dans le cri du mâle « *que r'ai ait, que rere ai hait, cœur aihait* » on peut voir l'origine « *créo* du verbe créer ».

« *Irréfutabilité qui confondra les simples et les savants* » assène Brisset qui

ajoute « *Voyons où ces ancêtres de l'homme étaient logés : l'eau j'ai = j'ai l'eau = je suis dans l'eau.* »

La première loge était arrangée dans l'eau : *l'auge ai...* Et cela débouche, évidemment sur *l'auberge* puisque la grenouille vit « *sur la berge des eaux* ». Par ailleurs, c'est à la venue du sexe que la parole commença à se développer.... Est quoi ici ? Ce qu'ai ? Ai que ce ? créèrent le mot *exe*,

*le premier nom de sexe... »*

Si les préoccupations verbales entraînent toujours Brisset dans des calembourdaines qui se veulent savantes, son dernier ouvrage *Les origines humaines*, paru chez l'auteur 19, rue St Lazare est fondé sur une révélation qui l'a terrassée un soir de juin 1883, place Ayrault à

Angers : « *Une parole nous montant du cœur (depuis l'orteil) nous disait : je suis Jésus, tu juges les vivants et les morts* ». Dès lors, sans se décourager, même si « *nul homme parmi les peuples n'est avec nous* », notre penseur se préoccupe de juger l'humanité depuis ses origines, de la jauger à travers *Le mystère de Dieu est accompli* (1890), chez l'auteur en gare d'Angers Saint Serge, puis de *La Grande Nouvelle* (1900), suivi de *La Science de Dieu* (1900), et des *Prophéties accomplies* (1906). Enfin, *Les Origines humaines* résume son œuvre « *avec une évidence scientifique et probante* »...

Brisset affirme ainsi qu'il a donné la clef du monde à venir. Un monde sans caste mais perpétuant « *des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs* », un monde sans armée mais avec une gendarmerie « *mobile et sédentaire* », un monde sans distinction (car au préalable « *on égorgera les titulaires des légions d'honneur et du mérite agricole ; on brûlera les officiers d'académie* », un monde sans religion, l'homme s'instruisant lui-même « *dans la science de Dieu* ».

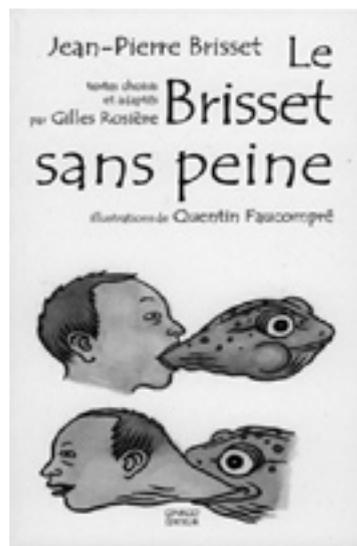
Alors « *l'Instruction publique sera remplacée par l'Alimentation publique...* »

Ayant donné « *la clef de toute science* », Brisset pouvait affirmer tranquillement : « *qu'on nous démontre notre erreur si on l'aperçoit* »...

Peut-être de malveillants esprits pourraient insinuer que le soleil d'Afrique ou du Mexique subi pendant les campagnes militaires du *Prince des penseurs* a pu influencer sur la genèse de sa pensée.

**Jean-Paul Brachet**

Sources : *Le Brisset sans peine*  
Textes choisis et adaptés par Gilles Rosière (ed. Ginkgo. Paris)  
(1) rééditée en 2001. Presse du Réel à Dijon (présentation de Marc Decimo).



# Le militant laïque ne doit pas être dupe

La vigilance s'impose. Pour saper la laïcité avec une possible connivence ou passivité d'une partie de la gauche, le président à plus d'un tour dans son sac. Sous prétexte de valoriser une société pluri-culturelle, il souhaite inscrire le vocable « diversité » dans le préambule de la constitution. Il est certain que l'introduction de ce terme, accolé au mot « égalité » vise à atténuer le sens républicain de ce dernier. Il n'est pas sûr

que cette modification soit pour autant dénoncée avec force. Cet ajout risque même de séduire tellement l'égalité républicaine est bafouée dans certains territoires qui concentrent des minorités visibles. Le comble serait que le pouvoir politique exploite les carences républicaines dont il est responsable pour discréditer le fondement laïque de la République. Ne nous n'y trompons pas, le droit à la différence survalorisé prendra progressivement le pas sur le droit à l'égalité et débouchera, à plus ou moins long terme, sur une différence de droit. Comme en Grande Bretagne, des associations communautaires (religieuses, ethniques) instrumentalisées pourront directement ou indirectement relayer cette politique différencialiste. Le militant laïque ne doit pas se laisser piéger par la glorification de la diversité.

**L'**instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ». Pour Régis Debray, *du temps où il y avait une gauche en France, cette injure - dans la bouche d'un président de la République - eût mis un million de citoyens sur le pavé.* (Le Monde du 25/01/08)

Le philosophe a raison, malgré des textes de pétitions, la riposte ne fut pas à la mesure de l'offense. Eu égard à l'ampleur de l'offensive qu'elle recèle, ce peut être inquiétant pour l'avenir. En effet, Nicolas Sarkozy ne renoncera à son dessein de détruire la laïcité que s'il se heurte à une opposition résolue. Car il s'agit bien d'un projet et pas simplement de propos complaisants à des interlocuteurs ravis de les entendre.

## Plus d'un tour dans son sac

Mme Alliot-Marie emboîte le pas du chef. Elle sera bien notée. Afin de subventionner les religions, elle projette de confondre les associations culturelles avec des associations culturelles. L'alibi est de permettre à l'Islam de compenser l'héritage de la religion catholique. En apparence il est louable, en réalité il est fallacieux. Il suffirait d'ailleurs, pour que les pratiquants de l'Islam puissent s'organiser en toute indépendance, que la classe sociale à laquelle beaucoup d'entre eux appartiennent ne soit pas laissée pour compte. Mais n'est-ce pas justement pour occulter ce registre social que Nicolas Sarkozy se montre si avenant à l'endroit de quelques chefs religieux ? Le militant laïque ne doit pas être dupe.

## Les principes de la laïcité à la française.

Il faut aussi se méfier de certains tenants zélés (de tous bords) d'une Europe fédérale fondée sur les régions. Pour enfoncer le coin régionaliste dans la nation, ils ont tendance à exalter les cultures particulières en même temps qu'ils minimisent la dimension universelle de la laïcité. La république laïque est même supposée oppressive à l'endroit des particularismes. C'est ce que sous-tendent les discours des partisans de la laïcité « ouverte » ou « tolérante ». Qu'ils s'en défendent ou non, dans leurs critiques, ils rejoignent le héraut de la laïcité « positive ». Leur thèse s'appuie sur les mêmes confusions.

Faut-il une nouvelle fois rappeler que la laïcité à la française spécifie que l'appartenance particulière (religieuse, ethnique ou culturelle) est étrangère au lien politique qui fonde la cité ? Faut-il encore affirmer que c'est justement parce que la puissance publique est indifférente à toute appartenance distinctive qu'elle génère une société civile (espace public) où tous les particularismes individuels ou communautaires peuvent s'exprimer et coexister ?

Devons-nous toujours assurer que l'abstention de l'Etat laïque (à l'endroit des religions et autres engagements philosophiques) est loin d'être une absence, qu'elle garantit la liberté de conscience individuelle et l'égalité de tous dans une société de droit, qu'elle

est la base de services publics qui, dans une visée universelle, accueillent et servent sans aucune discrimination ? Devons-nous continuellement soutenir que l'abstention laïque de l'Etat ouvre un espace civique émancipé des appartenances préalables ?

S'il faut, sans relâche, répéter les principes d'universalité de la laïcité à la française pour convaincre de son bien fondé, l'Anjou Laïque s'y emploiera. Mais « pour mettre un million de citoyens sur le pavé » lorsqu'elle est attaquée, il ne pourra que regretter l'inertie de la gauche et relever ses ambiguïtés sur cette question. C'est peu, mais utile.

**Jack Proult**

Édito



L'abstention de l'État laïque est loin d'être une absence

# Histoire

## Les Socialistes de Maine-et-Loire avant 1914

### Flottements et dissensions (1)

**IL FAUT ATTENDRE 1896 POUR QUE SE CRÉE  
UNE FÉDÉRATION SOCIALISTE ANGEVINE. MAIS  
LES DIVISIONS ENTRE LES GROUPES PERDURENT.  
FINALEMENT, EN 1908, « L'UNITÉ » DES  
SOCIALISTES DE MAINE-ET-LOIRE SE FAIT AU  
CONGRÈS DE TRÉLAZÉ.**

**A** la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en Maine-et-Loire où domine la droite cléricale, la gauche est « principalement républicaine, ce dont pâtissent les socialistes »

Et ces socialistes se cherchent, se disputent au plan doctrinal (encore que soit pratiquement absent en Maine-et-Loire le courant « guesdiste » qui subordonne étroitement le syndicalisme au parti).

Un premier orateur socialiste est venu exposer à Angers, en 1880, l'« *Idée générale sur le socialisme et le collectivisme* ». Le thème témoigne que le Maine-et-Loire rural, cléricale et fort peu républicain, est terre de mission.

Il y a peu de distinction alors entre l'engagement syndical et l'engagement politique. Ce qui explique qu'un Ludovic Ménard, chef de file des ardoisiers, soit, en 1884, l'un des fondateurs de la section angevine de la FTS. (Fédération des travailleurs socialistes) qui met l'accent sur l'action syndicale.

La section est présente aux élections législatives de 1885, mais sa faiblesse est notable : il a fallu faire appel à 5 militants extérieurs au département pour compléter la liste menée par Ménard. (2)

Le cercle de Trélazé, d'affirmation socialiste-révolutionnaire, est le plus nombreux devant ceux de la Doutre et des Justices à Angers, plus « possibilistes » (le « possibilisme », c'est la conquête des pouvoirs publics pour parvenir à l'émancipation des exploités.)

La faiblesse de l'audience électorale et l'éclatement de la FTS en 1890 amènent Ménard et ses camarades ardoisiers à se consacrer exclusivement à la lutte syndicale. Cependant, par delà leurs divergences, les socialistes de Maine-et-Loire sont attachés à la lutte syndicale. Et c'est dans cet esprit que le plus important des cercles socialistes angevins, celui des *Egaux*, adhère au nouveau *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, crée

en 1890, qui prône et la lutte syndicale et la lutte municipale.

Mais la division est grande. Un groupe indépendant d'*Union socialiste* rivalise avec les *Egaux* angevins. Et ceux-ci sont eux-mêmes divisés sur l'action municipale. A Angers s'opposent ceux de la rive gauche qui entendent partir seuls au combat, et ceux de la rive droite, la Doutre, favorables à une entente avec les républicains. Entente qui s'avère positive aux élections municipales de 1896 contre la droite antirépublicaine.

#### **Socialisme révolutionnaire ou socialisme ministérialiste ?**

La pratique doctrinale des socialistes de Maine-et-Loire apparaît bien mal assurée. Sept groupes fusionnent en 1896 dans une fédération socialiste angevine. Celle-ci estime, à l'unanimité, possible de participer aux institutions républicaines (3) tout en étant affiliée au *Comité révolutionnaire central* (CRC) qui prône la radicalité révolutionnaire contre la participation...

Par ailleurs des groupes socialistes d'Angers, de Cholet, de Saumur, de Pouancé, restés en dehors de la fédération, s'unissent dans une *Union socialiste*

concurrente. La fédération glisse peu à peu vers le « socialisme républicain » de Jaurès.

« *Contre la réaction coalisée, la République avant tout et vive la République sociale !* » Tel est le mot d'ordre des socialistes angevins. Ce qui permet au républicain Bichon d'être élu député en 1902, alors qu'avec « l'Affaire » se développe une offensive antirépublicaine et cléricale des antidreyfusards.

Radicaux et socialistes s'associent aux élections municipales de 1904 à Angers et à Cholet. Il est vrai que nombre d'entre eux se retrouvent dans la franc-maçonnerie et à la Ligue des droits de l'homme.

#### **L'unité cahin-caha**

Le congrès national d'unification des « forces socialistes », en 1905, ne se prolonge pas en Maine-et-Loire.

Des socialistes d'Angers, Saumur, Segré, Cholet, peu favorables à la ligne de la nouvelle SFIO<sup>4</sup> fondent cependant une fédération départementale. Contre elle se crée une fédération concurrente de militants qui, pourtant, avaient été en pointe dans la recherche de l'unité !

Finally en 1908, « l'unité » des socialistes de Maine-et-Loire se fait au Congrès de Trélazé où la gauche républicaine et socialiste vient de remporter la municipalité avec le soutien de Ménard.

Mais cette fois encore, des militants, plus républicains que socialistes, restent « indépendants », en particulier à Cholet.

La République enfin solidement installée, la politique d'entente républicaine n'est plus à l'ordre du jour. La revendication sociale passe au premier plan.

« *Notre devoir consiste à opposer aux Blancs et aux Bleus, Les Rouges d'Anjou* », tel est le mot d'ordre aux élections législatives de 1910 où tous les candidats réactionnaires sont élus. Les socialistes de Maine-et-Loire luttent « contre les 3 ans » (durée du service militaire à partir de 1913) et contre les menaces de guerre impérialiste. Mais à la veille de la mobilisation, moins de 400 personnes répondent à Angers à un appel commun de la C.G.T. et de la S.F.I.O. contre la guerre.

Comme partout en France, l'écrasante majorité des socialistes se déclarent « pacifistes mais patriotes. »

Avec la guerre, c'est la fin du « jaurésisme » qui venait de s'imposer chez les socialistes de Maine-et-Loire.

**J.P.B**



(1) Source de l'article : *Les socialistes en Maine-et-Loire (1880-1814)*, mémoire de maîtrise de Nicolas Breney.

(2) Celui-ci n'obtient pas 2% des suffrages.

(3) A ce moment, la participation du socialiste Millerand à un gouvernement de « défense républicaine » fait débat dans le mouvement socialiste.

(4) « *Le PS, tout en poursuivant la réalisation de réformes immédiates, n'est pas un parti de réforme mais (...) de révolution* »

NDLR L'intégralité de l'article sur le site de la FOL [www.fol49.org](http://www.fol49.org)

# Laïcité

# Les cinq fautes du président de la République



## Extraits

• **Faute Morale** : Dénier l'espérance aux humanistes athées, à ceux qui fondent leur dévouement humain sans se référer à un dieu est inadmissible. Quelle espérance a grâce à vos yeux, M. Sarkozy ? Celle d'un monde meilleur ici-bas, ou celle d'un au-delà de compensation aux injustices du monde présent ? Est-ce celle d'un progrès effectif dans ce monde-ci ou le « *supplément d'âme d'un monde sans âme* » ?

• **Faute politique** : Tout se passe comme si M. Sarkozy était incapable de distinguer ses convictions personnelles, relevant de sa sphère privée, et ce qu'il lui est permis de dire publiquement dans l'exercice de ses fonctions, celles d'un président de la République qui se doit de représenter tous les Français à égalité, sans discrimination ni privilège.

• **Faute juridique** : Dans un état de droit, il n'appartient pas aux tenants du pouvoir politique de hiérarchiser les options spirituelles, et de décerner un privilège à une certaine façon de concevoir l'accomplissement humain. Majeurs, les citoyens sont assez grands pour savoir ce qu'ils ont à faire, et ils n'ont pas besoin de leçons de spiritualité conforme.

• **Faute historique** : Si on veut évoquer les racines, il faut citer toutes, et de façon équitable. L'héritage religieux est pour le moins ambigu. L'éloge du christianisme passe sous silence les terribles réalités historiques qui remontent à l'époque où l'Église catholique disposait du pouvoir temporel comme de son « bras séculier ». Quant aux droits de l'homme d'abord proclamés en Europe, ils proviennent de la théorie du droit naturel, elle-même inspirée de l'universalisme stoïcien, et non du christianisme.

• **Faute culturelle**. Toute valorisation unilatérale d'une civilisation - et de sa religion dominante - risque de déboucher sur une

logique de choc des civilisations et de guerre des dieux. Il n'est pas judicieux de revenir ainsi à une conception de la cité qui privilégie un particularisme religieux, au lieu de mettre en valeur les conquêtes du droit, faites souvent à rebours des traditions religieuses, parfois dans le sang et les larmes.

Assimiler les individus à des groupes particuliers et ceux-ci à des identités religieuses collectives c'est les détourner de la recherche des droits universels, vecteurs de fraternité comme d'émancipation. Le danger du communautarisme n'est pas loin.

## L'instituteur et le curé



« Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur ». On est surpris d'une telle hiérarchie éthique entre l'instituteur et le curé. L'école de la République a été inventée pour que les êtres humains puissent un jour se passer de maître, en devenant maîtres d'eux-mêmes. Grâce à l'instruction, exclusive de tout conditionnement mais non de toute éducation, l'autonomie éthique de chaque personne se fonde sur son autonomie de jugement. Elle n'a donc pas à être jugée inférieure à la direction de conscience

religieuse. Étrange spiritualité que celle qui veut assujettir la raison à la croyance et lui dénie tout rôle autonome dans le choix des valeurs !

## Laïcité tout court

La laïcité sans adjectif, ni positive ni négative, ne fut jamais antireligieuse, mais simplement hostile aux privilèges politiques des religions. Elle libère la spiritualité de toute tutelle et vise à la plénitude de l'égalité de traitement, par la République et son président, des athées et des croyants. Telle est la condition de la fraternité, dans la référence au bien commun. Monsieur le Président, le résistant catholique Honoré d'Estienne d'Orves et le résistant athée Guy Môquet, *celui qui croyait au ciel* et *celui qui n'y croyait pas*, ne méritent-ils pas même considération ?

## Violence

Comment osez-vous parler de la Loi de séparation de l'État et des Églises de 1905 comme d'une sorte de violence faite à la religion, alors qu'elle ne fit qu'émanciper l'État de l'Église et l'Église de l'État ? Abolir les privilèges publics des religions, c'est rappeler que la foi religieuse ne doit engager que les croyants et eux seuls. Est-ce manquer de respect envers la religion que de traiter à égalité toutes les options spirituelles ? Si la promotion de l'égalité est une violence, alors le triptyque républicain en est une.

*Henri Pena-Ruiz*

# Laïcité

# La laïcité régressive

## de

# Nicolas Sarkozy

**L'HOMME NE PEUT PAS SE PASSER DE LA RELIGION. CETTE APPROCHE SARKOZIENNE DE LA LAÏCITÉ ROMPT AVEC LA TRADITION RÉPUBLICAINE FRANÇAISE. IL Y A EN RÉALITÉ UN PARTI PRIS IDÉOLOGIQUE.**

C'est une véritable régression dans la manière de concevoir la laïcité que N. Sarkozy vient de nous proposer dans son discours de Rome, sous prétexte de nous en offrir une version positive et moderne. Cela tient à ce que sa réflexion implique à la fois un contresens théorique, une ignorance historique et un parti pris idéologique difficilement acceptables.

### Ne soutenir aucun culte

Le contresens, d'abord. La laïcité, telle que la France la revendique depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ne se définit pas positivement par une ouverture de principe aux croyances religieuses. Elle consiste bien plutôt dans un retrait ou une abstention qui fait devoir à la République de ne pas porter atteinte à la liberté de conscience et de culte et, par conséquent, de n'en reconnaître ou de n'en soutenir aucun en particulier, et elle garantit ainsi, à l'encontre du prosélytisme religieux, la liberté absolue d'être sans religion. Si elle a un sens positif, ce n'est pas celui que lui prête notre Président. Elle a pour fonction non de libérer les croyances, c'est-à-dire de les favoriser, mais de libérer des croyances instituées que les différentes Eglises ont toujours, peu ou prou, voulu imposer. Appuyée sur la raison, elle doit former l'esprit critique et le libre jugement de chacun de façon à ce qu'il prenne ses distances avec tous les contenus de pensée religieux qui prétendent se soustraire au débat rationnel et fonder leur légitimité sur une source transcendante échappant à l'intelligence

profane. Cette démarche n'interdit en rien que l'on retrouve et donc que l'on accepte les croyances religieuses, mais contrôlées par la raison humaine : des croyances qui ne s'opposent pas à ses acquis scientifiques et moraux et débarrassées alors des emportements irrationnels qui les ont trop souvent caractérisées.

C'est ici que la prise de position de N. Sarkozy révèle une ignorance étonnante, si elle n'est pas feinte. L'identité progressiste de la France républicaine ne s'est pas construite avec l'héritage chrétien officiel mais, pour l'essentiel, contre lui. Laissons de côté le grave passif de l'Eglise catholique dans son rapport aux sciences : au nom d'une révélation dogmatisée elle s'est régulièrement opposée aux grandes théories scientifiques, comme celles de Galilée ou de Darwin, pour autant qu'elles mettaient en cause sa vision du monde et de l'homme. Ne parlons que des grands

bouleversements socio-politiques qui font désormais consensus : la République elle-même, les droits de l'homme, l'égalité de l'homme et de la femme, les conquêtes sociales, la conception civile du mariage, la libération sexuelle et l'acceptation du droit à la différence dans ce domaine (comme l'homosexualité), tout cela a été refusé et combattu par

l'institution religieuse, avec une virulence qui a laissé des marques douloureuses dans notre histoire et qui était très éloignée du message d'amour qu'elle professait. Une conception exigeante de la laïcité se doit de rappeler ces faits, éviter de faire automatiquement d'un héritage historique une valeur et appeler à une vigilance constante, dans la tradition de la

philosophie des Lumières, face aux menaces dont est porteuse toute foi quand elle n'est pas soumise à l'examen critique.

### Il rejoint clairement Benoît XVI

Mais à la racine de l'approche sarkozienne de la laïcité, qui rompt avec la tradition républicaine française, il y a en réalité un parti pris idéologique : l'idée que l'homme ne saurait se passer de la religion et du fondement qu'elle est censée apporter à ses choix moraux. Il rejoint ici clairement Benoît XVI qui, dans sa dernière encyclique, défend un scepticisme radical quant à la possibilité pour l'humanité d'améliorer sa condition historique sans le secours de la foi. Or c'est là une conception indéfendable dans un débat public laïque, soumis à la seule loi du meilleur argument et qui n'entend pas le fausser par une croyance préalable. Toute l'histoire de l'humanité nous prouve que l'homme a su progresser sans l'aide des religions (même si elles ont pu aussi aider à ce processus) et qu'il n'a pas besoin de la référence à une transcendance

pour savoir ce qu'il en est du Bien et du Mal : la raison humaine, compétence naturelle qui s'améliore au fil du temps, y suffit et elle a même dû souvent se débarrasser des préjugés religieux pour exercer sa liberté. Plus : vouloir enraciner la morale dans la religion c'est faire dépendre les valeurs qui doivent réunir toute l'humanité de croyances particulières, souvent opposées entre elles et dont la pérennité est rien moins qu'assurée ; c'est s'exposer soi-même au relativisme et au nihilisme à l'instant même où on croit les combattre. Une société réellement laïque ne trouvera donc dans les doctrines éthiques des différentes religions qu'un élément parmi d'autres de sa discussion sur les normes qui doivent régir notre vie collective et individuelle, sans leur conférer le moindre statut privilégié dans l'orientation de celle-ci. Elle fera, par conséquent, du pouvoir humain de juger, partagé par tous, le fondement exclusif de ses prises de position morales : seul ce qui est universel peut décider de ce qui vaut universellement, par-delà les croyances ou les incroyances des uns et des autres.

**Yvon Quiniou**

Philosophe



Dessin Bernar - Charlie Hebdo

### Un débat citoyen le 27 avril.

L'amicale Benoît Frachon organise le 27 avril, salle Daviers à 20 heures une soirée-débat sur le thème de la laïcité (positive ou non ?). Pour quoi pas 20h 30 ? Parce que vous pourrez vous restaurer.



## Vers le retour aux privilèges fiscaux de l'Ancien Régime

**T**out au long du 19<sup>ème</sup> siècle, les ressources fiscales proviendront de quatre taxes : la contribution mobilière pour les occupants de logements, la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties pour les propriétaires, la patente pour les activités industrielles et commerciales.

Ces impôts sont proportionnels, un taux de prélèvement unique s'applique quel que soit le niveau des revenus.

### L'évolution de la fiscalité, fruit des choix politiques

C'est après plusieurs décennies de débats et de nombreuses tentatives avortées que l'impôt progressif sur le revenu est créé par une loi du 2 juillet 1914. Cet impôt, au même titre que le suffrage universel est un attribut de la citoyenneté. En effet, le financement des politiques publiques adoptées par le suffrage universel est assuré par chaque citoyen en fonction de sa capacité contributive.

Dès lors, l'accès gratuit aux biens publics selon ses besoins est un droit pour tous, riches ou pauvres, assorti d'un financement par chaque citoyen selon ses moyens. Le caractère progressif de l'impôt est assuré par un système de « tranches » : le revenu perçu est divisé en plusieurs tranches, chacune étant affectée d'un taux d'imposition spécifique. Le taux le plus élevé, souvent appelé taux marginal, s'applique uniquement à la partie du revenu se situant dans la tranche la plus haute du revenu total.

Ce taux connaîtra de fortes variations au fil du temps en fonction des contextes politique et économique.

Fixé à 2% en 1915, il atteindra 90% en 1924 pour faire face aux reconstructions nécessaires d'après guerre et sera abaissé à 40/50% avant d'être relevé à 90% en 1939.

Ce taux marginal sera ensuite stabilisé au-dessus de 60% de la Libération à 1975.

D'autres impôts apparaîtront ensuite dans l'ordre chronologique suivant : l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la taxe sur la valeur ajoutée

**LA FISCALITÉ EST UN INDICATEUR PRÉCIEUX ET FIABLE DES CHOIX POLITIQUES. LES IMPÔTS MIS EN PLACE APRÈS LA RÉVOLUTION, PUIS AU COURS DES 19<sup>ÈME</sup> ET 20<sup>ÈME</sup> SIÈCLE CONSTRUISENT PROGRESSIVEMENT UN SYSTÈME REDISTRIBUTIF QUI SE DÉPLOIERA JUSQU'À LA FIN DES ANNÉES 1970.**

**DÈS LE DÉBUT DES ANNÉES 1990, À UN RYTHME ASSEZ LENT D'ABORD, PUIS DE PLUS EN PLUS SOUTENU, LA FISCALITÉ RETROUVE EN FRANCE LES TRAITS MODERNISÉS D'UN SYSTÈME TRÈS FORTEMENT INÉGALITAIRE PROCHE DE CELUI DE L'ANCIEN RÉGIME.**

(TVA), l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

L'ensemble du système fiscal tend à perdre progressivement son caractère redistributif par la place de plus en plus importante des recettes provenant des impôts proportionnels (TVA et TIPP, impôts locaux).

Ainsi la TVA représente 51% des recettes de l'Etat et l'impôt sur le revenu seulement 17%.

Le poids de l'impôt sur le revenu dans le total des recettes publiques est beaucoup plus important dans d'autres pays : 53% au Danemark, 42% aux Etats-Unis, 30% en Grande-Bretagne.

### Le tournant des années 90

C'est à partir du début des années 90 que les politiques menées s'infléchissent de façon significative pour affaiblir le caractère progressif de l'impôt sur le revenu et réduire la taxation des plus hauts revenus.

En 1993, Edouard Balladur réduit le nombre de tranches d'imposition de douze à sept. En 1996, Alain Juppé baisse le taux le plus élevé de 56.8% à 54%, puis ce taux est fixé à 52.75% par le gouvernement Jospin. Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin passe le taux marginal sous le seuil symbolique des 50% en le fixant à 49.58% en 2003 puis 48.09 en 2004.

Le « paquet fiscal » voté en juillet 2007 à l'initiative du gouvernement Fillon diminue le nombre de tranches de sept à cinq et fait passer le taux marginal à 40%.

Les différentes baisses des taux d'imposition de l'impôt sur le revenu représentent selon les experts, pour la période 2000/2007, un manque

à gagner pour les recettes de l'Etat de l'ordre de 50 milliards d'euros.

Le gouvernement de François Fillon a mis en place un nouveau dispositif baptisé « bouclier fiscal ». A elle seule, cette dénomination est tout un programme. Un bouclier sert à protéger. Le paiement de l'impôt par les plus fortunés serait-il considéré comme une agression ?

Le dispositif consiste à limiter la globalité de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune à 50% des revenus d'un contribuable. La mesure concerne 235000 ménages et reviendra à reverser un chèque de 45000 euros aux 13000 ménages les plus fortunés de France.

Fait sans précédent, la Direction Générale des Impôts vient, sur ordre ministériel, de relancer les contribuables qui pourraient bénéficier du bouclier fiscal et ne se sont pas manifestés auprès des services fiscaux !

### La fiscalité amplifie et accompagne les inégalités

Cette multiplication de mesures en faveur des hauts revenus intervient à un moment où les écarts entre les plus riches et les plus pauvres se creuse du fait de l'explosion des très hauts salaires et des revenus financiers et du patrimoine.

Un pour cent des plus hauts salaires ont bénéficié d'une hausse de 41% entre 1998 et 2005. Pour la même période, le revenu déclaré des 10% des foyers les plus riches s'est élevé de 32% alors que celui des 90% restants n'augmentait que de 4,6%. Sous l'Ancien Régime, les privilèges de la noblesse étaient liés à la propriété des terres, aujourd'hui il s'agit des actifs financiers et patrimoniaux.

Les ressources de l'Etat sont asséchées par des mesures fiscales en faveur des plus riches alors que notre pays compte plus de 7 millions de personnes sous le seuil de pauvreté. Nous assistons bien à un retour aux privilèges fiscaux du même type que ceux existant sous l'Ancien Régime.

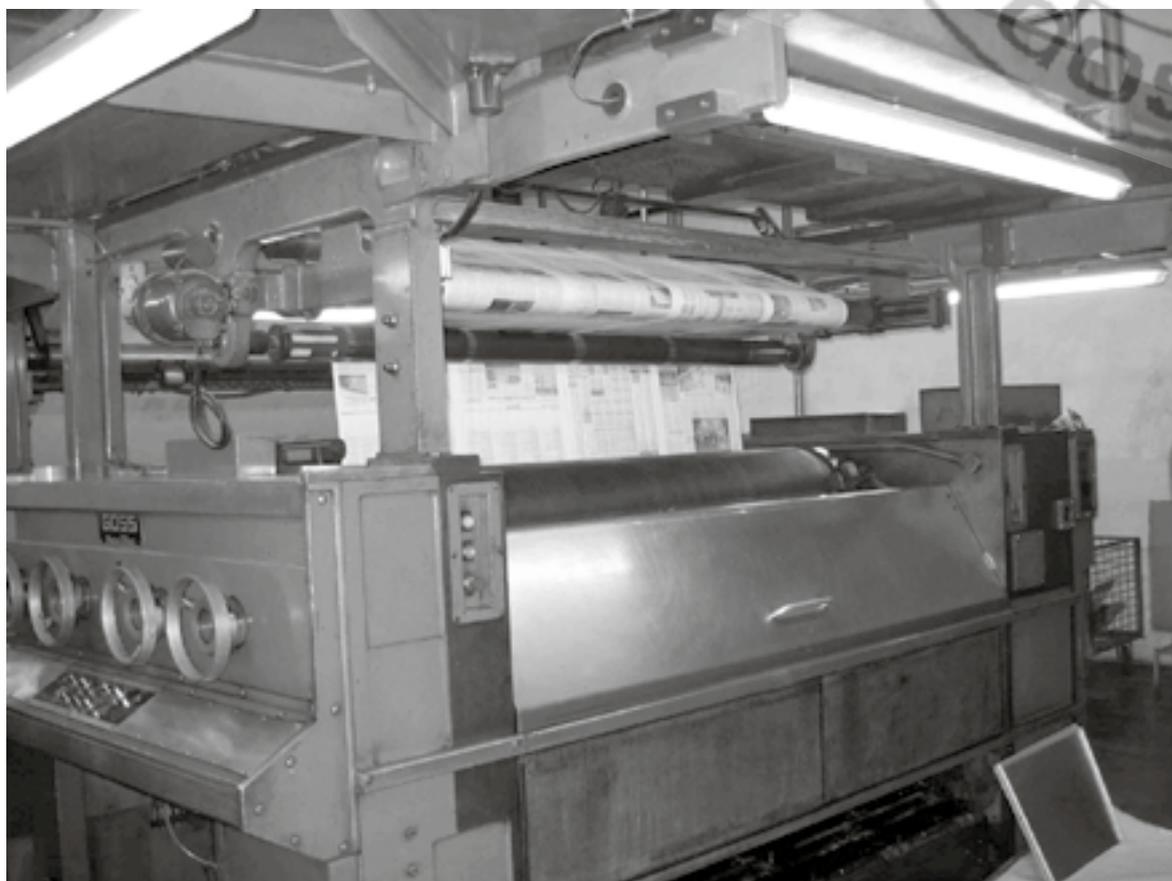
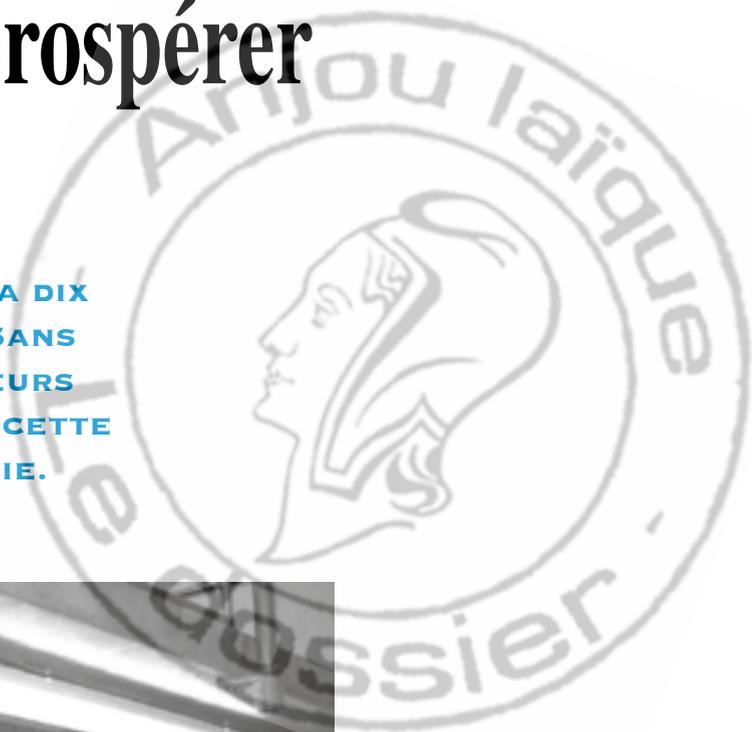
On rappellera pour mémoire que la révolte contre les injustices fiscales fut l'une des causes de la Révolution de 1789.

*Jean-Louis Grégoire*

# La presse s'unit pour prospérer

L'information devenue marchandise

**EXCEPTIONNELLEMENT, LE DOSSIER OCCUPERA DIX PAGES DU JOURNAL. IL Y A TANT À ÉCRIRE. SANS PRÉTENDRE À L'EXHAUSTIVITÉ, LES RÉDACTEURS ONT VOULU ABORDER PLUSIEURS FACETTES DE CETTE QUESTION IMPORTANTE POUR LA DÉMOCRATIE.**



*La toute nouvelle rotative du « Courrier de l'Ouest » baptisée par quelques élus angevins « rotative de la pluralité ». Financée par le « Courrier de l'Ouest » et par « le Maine Libre », elle devrait pour autant imprimer, outre ces deux journaux, trois éditions d'Ouest-France à partir du mois de mai. Ce qui explique le changement de format du CO et du ML. Pluralité, pluralité !*

**A** l'heure de la mondialisation, la concentration des moyens se banalise.

Comment le secteur de la presse s'en accommode-t-il ? De la possession du journal comme une danseuse, le monde de la presse en est, une tranche de vie plus tard, à la constitution de groupes, nationaux ou régionaux, composés de médias écrits comme audiovisuels.

Les étapes intermédiaires ou parallèles ont consisté à faire disparaître des concurrents, s'échanger des territoires entre journaux voisins, mettre en place des pages communes ou plus récemment faire muter des contenus de journaux écrits vers des sites internet, racheter -ou susciter- des journaux gratuits, des radios ou des télévisions. Cette bataille industrielle a eu pour première conséquence de réduire les emplois Sans masquer une des questions

de fond : jusques à quand et comment l'écrit résistera-t-il à l'information audiovisuelle prête à le submerger ? On saisit la complexité d'un sujet dont l'autre question touche aux moyens que notre société est prête -ou non- à se doter pour préserver le bien le plus précieux : la liberté de la pensée, de son expression, dans la pluralité des idées.

*François Boissarie*

● **La presse s'unit pour prospérer**  
(page 8)

● **Un réalisme économique qui tue le pluralisme**  
(page 9)

● **L'histoire de la presse**  
(pages 10 et 11)

● **Bientôt un seul quotidien en Anjou ?**  
(page 12)

● **La pluralité vue par Alain Machefer**  
(page 13)

● **Bataille pour la prise de contrôle au Monde**  
(page 14)

● **Main basse sur les télévisions**  
(page 15)

● **Il y a trente ans, Alain Besson**  
(page 16)

● **L'avis des lecteurs de presse quotidienne**  
(page 17)

## **PREMIER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ) PENDANT PLUSIEURS DÉCENNIES, FRANÇOIS BOISSARIE ÉTAIT AUX PREMIÈRES LOGES POUR VIVRE L'HISTOIRE DES CONCENTRATIONS QUI SE SONT OPÉRÉES DANS LA PRESSE FRANÇAISE.**

Les concentrations de presse sont souvent datées en France des années soixante et le groupe constitué par Robert Hersant montré du doigt. Si ce groupe va occuper le devant de l'actualité pendant une trentaine d'années, d'autres vont plus discrètement tenter -et parfois réussir- de tisser leur toile et de durer.

Le groupe Hersant va puiser sa source à la fois au cœur de la France pour la presse régionale autour de Centre Presse et dans la capitale pour la

presse périodique. Parti de cette base, le groupe Hersant va étendre son emprise sur la presse quotidienne régionale et départementale avant de s'attaquer aux quotidiens nationaux. Des batailles homériques vont se livrer de Paris-Normandie à Nord-Matin, de l'Aurore au Figaro, sous la bannière du pluralisme et de l'indépendance des rédactions.

Dans la presse périodique, le groupe s'est centré dans les hebdomadaires régionaux,

essentiellement en Normandie, a créé des suppléments aux quotidiens et investit dans la presse gratuite. Une aventure télévisuelle tournera court avec la 5 mais prospérera sur le terrain des radios privées. De nos jours ce groupe subsiste à travers l'un des fils du fondateur dans différentes régions de France et dans les DOM-TOM.

Cependant, cet arbre tentaculaire ne peut cacher la forêt des concentrations. A ce jeu cinq ou six acteurs émergent : des groupes d'éditions (Amaury, Bayard, Hachette), des industriels (Dassault, LVMH, Rothschild), des banques (Crédit Mutuel), des groupes étrangers (Springer, Mondadori, Rossel, Roularta, Prisa) et des féodalités régionales (Ouest-France, Sud-Ouest, Centre-France, Ebra). Ce dernier groupe étant au cœur de l'actualité dans l'Est du pays.

Aujourd'hui des titres isolés survivent comme un pied de nez à la logique des concentrations. Il en est ainsi, par exemple, des titres : Télégramme, Courrier Picard, Yonne Républicaine, l'Humanité, Marianne, Charlie Hebdo ou Le Canard Enchaîné. en supputant -et espérant- leurs chances de se maintenir.

Dans cet univers un acteur essentiel le lecteur paraît en même temps un enjeu décisif et un oublié de la guerre impitoyable qui se livre au-dessus de sa tête. Ne lui revient-il pas de jouer un rôle plus actif ?

*François Boissarie*



## **Un réalisme économique qui tue le pluralisme**

L'Observatoire nantais des Médias s'est étonné de la bienveillance des ténors socialistes à l'égard du groupe *Ouest-France* qui venait de racheter *le Courrier de l'Ouest*, *Presse-Océan* et *le Maine-Libre*.

Ces élus régionaux se veulent réalistes : *Ouest-France* c'est quand même mieux que des fonds de pension « beaucoup plus risqués pour l'emploi, la pérennité des entreprises, et le pluralisme ».

Ce qu'on peut entendre dans la bouche d'un patron détonne quelque peu dans celles de socialistes qui semblent juger inéluctables ces phénomènes capitalistiques et industriels de concentration dans la presse. Ou bien alors, la gauche a changé de valeurs.

### **Journalistes méprisés**

Dans ce maëlstrom de rachats, prises de participation, alliances

en tous genres, les journalistes sont la plupart du temps ignorés, méprisés. Vendus avec les meubles, les ordinateurs et la machine à café. Leurs protestations sont prises pour de l'infantilisme : « Ce sont de grands enfants gâtés qui ne comprennent rien aux enjeux économiques, qui ne savent pas s'adapter aux grandes évolutions de leur métier... »

Le temps n'est plus à l'information mais à la communication, aux suppléments financés par la publicité, aux accords de partenariat avec les industriels, les producteurs de spectacles, les faiseurs d'événements comme les salons professionnels... « Il faut être réalistes, les gars ! », leur répète une hiérarchie toujours prompte à répercuter la voix de son maître.

Si, dans le meilleur des cas de figure, les licenciements

### **IL Y A TRENTE ANS, DE NOMBREUSES VOIX S'ÉLEVAIENT CONTRE LA BOULIMIE DE ROBERT HERSANT. AUJOURD'HUI, MÊME DES ÉLUS SOCIALISTES EN VIENNENT À FAIRE L'ÉLOGE DE CERTAINES CONCENTRATIONS. AU NOM DU RÉALISME ÉCONOMIQUE. AU DÉTRIMENT DU PLURALISME DE L'INFORMATION.**

secs sont évités grâce à des départs en retraite anticipés ou à des clauses de cession, l'emploi diminue. Car il n'est pas question de remplacer les partants.

### **Collusion médias-pouvoir**

Et le pluralisme dans tout ça ? Il était déjà bien entamé, tant les mêmes figures trustent émissions de télé, éditoriaux et autres analyses dans les journaux nationaux et régionaux. Tous ces gens bien peignés, bien pensants, bien introduits, nous serinent de la pensée unique à longueur d'émissions et de Unes.

Pour le restant, les pages intérieures réservées à la piétaille journalistique, les groupes cherchent à faire des économies d'échelle : politique du fac-similé pour les nouvelles nationales, journalistes obligés d'alimenter les sites internet,

correspondants mal payés travaillant pour plusieurs journaux du même groupe dans les mêmes zones de diffusion en ce qui concerne les nouvelles locales.

Pire ! Quand les Dassault, Lagardère, LVMH, Bolloré et autres trusts investissent avec une gourmandise affichée dans la presse, on peut tout craindre pour la liberté d'investigation des journalistes. Les dirigeants de ces grandes sociétés n'hésitent pas à faire intervenir leurs hiérarques pour censurer des articles dérangeants ou vider un journaliste récalcitrant. Au rythme cadencé de cette concentration tous azimuts, la collusion entre médias et pouvoir ne peut que se renforcer. Faut-il désespérer, alors ? Ou oser croire à la capacité de résistance des journalistes et, pourquoi pas, des lecteurs ?

*Louis Le Méter*

# Le déclin de la presse quotidienne

**ON CONNAÎT EN FRANCE L'ÉTAT PITOYABLE DE LA PRESSE ÉCRITE : QUOTIDIENS PEU NOMBREUX, TIRAGES EN BAISSÉ, PROPOS QUI NE VEULENT CHAGRINER PERSONNE, PUBLICITÉ REINE, RACOLAGE DU LECTEUR PAR DES IMAGES SUR LE VERSANT GLAUQUE DE LA SOCIÉTÉ. LES HEBDOMADAIRES SONT CERTES NOMBREUX MAIS INVITENT DAVANTAGE À FEUILLETER QU'À LIRE.**



**L**a variété des titres cache le regroupement des entreprises et le niveau des contenus, la contraction des articles semble signifier une descente vers l'illettrisme sur lequel les libraires nous ont déjà alarmés... Mais comment était-ce donc « au bon vieux temps ? »

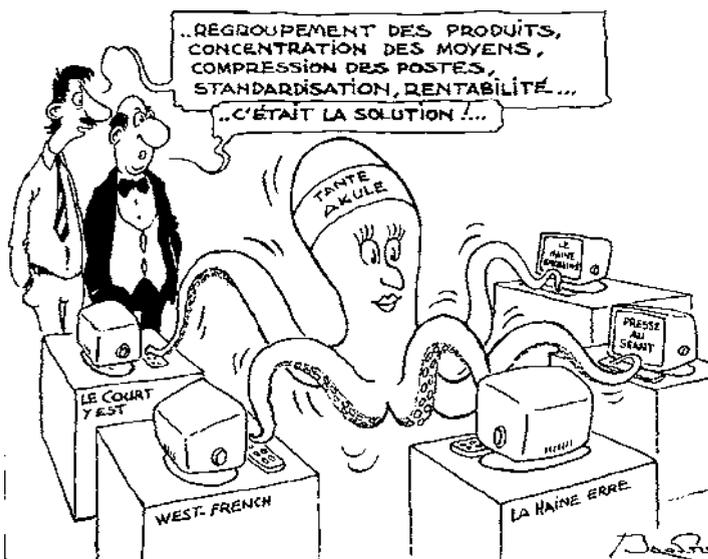
A la veillée, le journal est lu à haute voix. Avec la généralisation de la rotative qui imprime recto verso du papier en bobines, un million de pages à l'heure en 1900 contre 500 pages en 1800, avec la généralisation de l'école, la hausse du pouvoir d'achat et la modicité du prix de l'imprimé on commence dans les années 1860-1870 à lire le journal, jusqu'ici produit de luxe comme le pain blanc des villes. Le Petit Journal apparut en 1863 et bientôt tiré à plus d'un million d'exemplaires vaut un sou. On lit avec d'autant plus d'avidité que la liberté de la presse, importante - Polignac en la suspendant en 1830 déclencha une insurrection qui chassa

les Bourbons - permet qu'on y trouve des propos stimulants. Autant que le service militaire le journal aide les ruraux à comprendre, au-delà de la langue locale, le français. A la veillée, le journal est lu à haute voix par celui qui en est capable au mieux. Certes l'essentiel tourne autour des catastrophes. Le ton rappelle celui de La complainte

Les illusions perdues, est, sans surprise, contre Dreyfus, contre les lois de 1905 qui assoient la laïcité, contre les réformes sociales du Front Populaire. En 1914 la presse est à son plus haut niveau tant pour les tirages que pour le nombre de titres. Paris a jusqu'à cinquante quotidiens dont plusieurs tirent à plus d'un

grands journaux d'opinion, Le Populaire, L'Action Française, l'Humanité, etc, tiraient moins. Il est vrai que dans la presse militante liée aux partis politiques, faire du bénéfice n'est pas le but premier. Les quotidiens de province, en quasi-monopole dans telle sous-préfecture, étaient avant tout prudents, aussi reflétaient-ils l'opinion locale tout autant qu'ils l'éclairaient.

Un semblant de pluralisme qui ne trompe personne. Aujourd'hui, tous les quotidiens, en perte de vitesse, donc en difficulté financière, dont le semblant de pluralisme ne trompe personne, représentent un ensemble bien faible en regard des multiples hebdomadaires Le Point, Le Nouvel Observateur, l'Express... qui, courant derrière Paris-Match, visent de plus en plus à divertir le lecteur-voyeur par des photos-souvenirs. Leur contenu informatif n'ajoute guère à ce que disent la radio et la télévision. Ils quémandent une publicité devenue si abondante qu'une presse presque entièrement gratuite est à l'horizon de ce secteur majoritairement en déclin.



de Fualdès, ce magistrat égorgé en 1817. Le feuilleton fait vendre. Peu de politique mais enfin on veut paraître à la mode. La presse, dans son immense majorité, dépendante des puissances d'argent comme déjà Balzac le montrait dans

demi million d'exemplaires. Ce sont des entreprises qui gagnent de l'argent. Ainsi Le Petit Parisien jadis, puis Paris-Soir naguère, relayé après la Libération par France-Soir. Ce dernier, jusque vers 1965, tirait à un million d'exemplaires. Les

*Gérard Balesme*

Maine-et-Loire :



# De l'abandon des titres à l'hégémonie

**AVANT 1914 ON COMPTE EN ANJOU  
UNE TRENTAINE DE JOURNAUX.  
RÉGULIÈREMENT, JUSQU'EN 1946, ILS  
DISPARAISSENT PUIS REPARAISSENT  
SOUS UN AUTRE TITRE. APRÈS LA  
LIBÉRATION, LE COURRIER DE L'OUEST  
DEVIENT L'ORGANE HÉGÉMONIQUE DE LA  
DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE.**

Ce qui frappe en Maine-et-Loire c'est l'abondance des titres sur la période entre 1882 - quand commence la véritable libération de la presse, sans autorisation préalable ni cautionnement ni censure - et 1946, date de départ d'une presse nouvelle qui se veut héritière de la Résistance. Cette presse le plus souvent militante, œuvre de bénévoles et de quelques journalistes, sans expérience et souvent sans argent, est éphémère. Beaucoup de titres semblent florissants quand la conjoncture électorale les porte. Au bout de quelques années ils périclitent : le nombre d'abonnés stagne ou chute. Faute d'une loi qui protège la vie privée des hommes politiques et responsabilise les menteurs leur succès tient à la virulence des propos.

**Cinq quotidiens à Angers**  
Avant 1914 on compte en Anjou une trentaine de journaux



dont seize périodiques. Sur la seule ville d'Angers, jusqu'à cinq quotidiens. Deux d'entre eux se disent républicains : Le Petit Courrier et Le Patriote. Beaucoup de journaux du département rayonnent seulement sur quelques cantons. Hebdomadaires, ils peuvent être politiquement marqués à

gauche. Ainsi *Le Républicain de Baugé*, radical, paraît de 1891 à 1897. Opposé à lui *Le Journal de Baugé* tiendra davantage : 29 ans. D'autres journaux, implantés dans les mêmes cantons sous l'étiquette « républicain », ont une ligne souvent discrète de centre droit, sauf en 1936 où ils sont violemment anti Front Populaire. Régulièrement,

ils disparaissent puis reparaissent sous un autre titre. Il faudra attendre 1946 pour que sous le titre *Le Baugeois* et toujours sortant de l'imprimerie Cingla perdure l'ancien journal local qui tantôt citait abondamment *Je suis partout*, hebdomadaire fasciste, tantôt se proclamait *Le journal de tout le monde*. Voué de plus en plus aux éphémérides, aux avis d'obsèques, aux faits divers, il tiendra jusqu'en 1982. Même le député radical très populaire Hérad n'aura pu garder longtemps son hebdomadaire *Le Réveil démocratique* de Maine-et-Loire qui, né en 1922, devenu mensuel après 1936, disparaîtra en 1938. À ne pas comparer avec *La*

*semaine religieuse d'Angers* centenaire précautionneuse en 1962, ou *La Croix angevine*, royaliste véhément, ou « L'Ami du peuple » franchement à droite tout comme *Le Journal de Maine-et-Loire*. *La Croix Angevine*, en 1938, désignera comme responsables de la guerre qui menace *les Jacobins*,

*les Francs-Maçons, les parpaillots, [...] les mètèques.*

*Le Petit Courrier* » contre *le Front Populaire*

Quotidien, *Le Petit Courrier*, fondé en 1883, est plus réservé quoique tout aussi anti-dreyfusard. Assez sobre en 1906, il tire à 5000 environ. Bien implanté en 1924 puisqu'il sort alors à 35000 exemplaires. Il a su fidéliser suffisamment ses lecteurs pour se permettre d'appeler « nos candidats », en 1936 ceux qui se présentent aux législatives contre le Front Populaire. Le seul quotidien concurrent, *L'Ouest*, fondé en 1910 par l'anticlérical Paré, a retrouvé la clientèle radicale du « Patriote » qui lui n'a jamais eu plus de 3000 acheteurs. Racheté, *L'Ouest* a beau prendre un ton plus neutre (au dire du préfet, *Julien Bessonneau, moralement et financièrement le transforme en journal conciliant*), il ne tire qu'à 15000 dans les années 30. A la Libération *Le Petit Courrier* jugé collaborateur est mis sous séquestre, sa direction condamnée. Sous le titre *Le Courrier de l'ouest*, il devient l'organe hégémonique d'administrateurs démocrates chrétiens, Barangé, Blanchoin, Sauvage... ce qui facilite la convergence avec *Ouest-France* qui, succédant à *Ouest-Eclair*, rayonne depuis Rennes sur toute la Bretagne avec cette même orientation démocratie chrétienne.

Depuis, les deux titres se sont si bien rapprochés qu'entre eux les différences sont davantage de forme que de contenu.

G.B.

# Bientôt un seul quotidien en Anjou ?



**L**e 1er janvier 2006, le groupe SIPA rachète à l'avionneur Serge Dassault le pôle des journaux de l'Ouest comprenant le *Courrier de l'Ouest*, le *Maine Libre* et *Presse-Océan*, trois quotidiens concurrents de *Ouest-France*, principal titre de SIPA. Objectif annoncé : sauver la pluralité de la presse dans les Pays de Loire, pluralité menacée, selon François-Régis Hutin, l'inamovible PDG de *Ouest-France*, par une situation financière périlleuse de ces trois titres. « *Nous ne nous sommes pas précipités pour les racheter, on nous a suppliés de le faire* », justifie-t-il. Le raccourci est saisissant. Si effectivement, *Presse-Océan* continue de perdre argent et lecteurs, le *Courrier de l'Ouest* et le *Maine Libre* restent des entreprises saines auxquelles leur lectorat reste attaché. Devant les représentants des salariés angevins, le discours de François-Régis Hutin se veut ouvert et, évidemment, humaniste : « *Nous allons apprendre à vous connaître, nous n'imposerons rien.* »

## Des économies d'échelle substantielles

Deux ans après, le décalage avec

la réalité est manifeste. *Ouest-France* n'a jamais cherché à comprendre, dans un contexte globalement déprécié pour la presse quotidienne régionale, pourquoi le *Courrier de l'Ouest* maintenait ses chiffres de vente. Chaque rencontre entre les personnels de notre titre et les cadres de *Ouest-France* a ressemblé davantage à une leçon magistrale qu'à un échange constructif. Le véritable objectif est devenu clair : il s'agissait non pas de donner au *Courrier de l'Ouest* les moyens d'assumer sa différence pour maintenir cette soi-disant pluralité, mais de s'assurer, au contraire, une emprise sur le marché de l'information - et de la publicité - régionale tout en réalisant des économies d'échelle substantielles. Ainsi, Interrégies, la régie publicitaire du *Courrier de l'Ouest* a été supprimée au profit de Précom, celle de *Ouest-France*, les divisions commerciales des deux titres ont été confondues. D'autres services administratifs en doublon ont été contractés. Les équipes techniques ont été réduites. Soixante emplois ont ainsi disparu à Angers, une saignée dont la presse locale, malgré sa

« pluralité », n'arrive pas à se faire l'écho.

Les journalistes du *Courrier de l'Ouest*, réticents depuis le début à ce rachat par le grand frère rennais, restent sourcilleux quant au maintien de leurs moyens d'investigation. Des changements dans la collecte et la diffusion d'information les inquiètent. La remontée des petites infos provenant du tissu associatif doit être standardisée pour les deux titres. On leur demande de contribuer au site d'information *maville.com*, appartenant à *Ouest-France multimédia*. Certes, la navigation permettra à l'internaute de différencier les deux titres mais le risque d'amalgame est patent.

## Surface d'information réduite

Début 2007, la direction veut réduire le nombre de CDI. La rédaction, solidaire, fait grève. Le journal ne paraît pas. Du jamais vu au *Courrier de l'Ouest*.

L'investissement dans une nouvelle rotative, nécessaire pour remplacer l'ancienne, à bout de souffle, entretient l'espoir d'un produit renouvelé,

plus pratique, plus attirant. Mais, là encore, les journalistes ont l'impression d'être dupés. Le format est le même que celui d'*Ouest-France* - c'est logique, cette rotative doit aussi prochainement l'imprimer - ce qui provoque interrogation et, parfois, confusion chez certains lecteurs. Sa réduction n'est pas compensée par un nombre de pages plus élevé, contrairement à ce qui était annoncé. Résultat : la surface d'information est considérablement réduite. Le rapport de proximité avec notre lectorat s'en trouve altéré. Toutes ces modifications ne remettent évidemment pas en cause la liberté d'expression des journalistes du *Courrier de l'Ouest*. Mais, indéniablement, elles contribuent à éroder l'identité du titre. Comparant les deux quotidiens, des lecteurs nous interrogent : N'y aura-t-il bientôt qu'un seul titre ? La question n'est pas - encore ? - à l'ordre du jour.

## Un collectif de journalistes angevins du *Courrier de l'Ouest*



leur boulot. C'est le diffuseur qui encarte. Il est payé 1,20 euro pour cent encartages. Une misère... Ces journaux nous préviennent souvent au dernier moment qu'il y aura un supplément. Quand, en plus, ils arrivent en retard, je ne vous dis pas le manque à gagner. » « Je voudrais bien vendre *Libération*, *Le Figaro*... Je n'en ai pas. En revanche j'ai deux exemplaires du *Parisien*, dont l'un que je dois mettre

obligatoirement en vitrine si je veux être reconnu comme diffuseur de presse nationale... Sans parler des commandes qui n'arrivent pas. » Un seul bonheur dans ce paysage morose, le buraliste vend aujourd'hui plus de dix exemplaires du *Canard Enchaîné*. Il a pris contact directement avec le service de vente du « volatile » pour avoir un approvisionnement correct.

## Des diffuseurs méprisés

« *Nous sommes dans un monde de faux semblants. Je ne me présente plus comme diffuseur de presse, mais comme buraliste. J'assume* », affirme ce quinquagénaire qui s'est lancé dans le « tabac-journaux » il y a cinq ans. Une vraie galère. Et pas seulement à cause des interdictions de fumer qui bloquent sérieusement son revenu. Les diffuseurs sont devenus au fil des années « les bonnes à tout faire » d'une presse trop souvent méprisante pour ces petits

commerçants. « *Je ne vend pas de la presse, je vend de la publicité, tellement ces magazines en sont bourrés. Le comble c'est que les groupes de presse nationaux impriment des encartages pour inciter les clients à s'abonner. Je voudrais bien savoir combien sont payés les prisonniers qui font ce travail. Et à moi on me demande de vendre ça. Si les gens s'abonnent, je n'ai plus qu'à fermer. C'est simple, j'ai décidé de mettre ces suppléments à la poubelle. Quant à la presse régionale, elle délègue à des dépôts dont certains font très mal*

Alain Machefer

## « Des regards pluriels sur l'actualité »

**IL Y A QUELQUES MOIS ENCORE, TROIS QUOTIDIENS SE PARTAGEAIENT (À PARTS TRÈS INÉGALES, IL EST VRAI), LE LECTORAT DU MAINE ET LOIRE. « LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE » S'EST RETIRÉE DE CETTE ZONE. ET OUEST-FRANCE A RACHETÉ « LE COURRIER DE L'OUEST ». ALAIN MACHEFER, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL D'OUEST-FRANCE ÉVOQUE LE PLURALISME DANS SES DIMENSIONS NATIONALES ET RÉGIONALES.**

*L'Anjou laïque : Quelle est votre définition du pluralisme ?*

Alain Machefer : C'est permettre aux citoyens d'avoir des sources d'information différenciées pour offrir des regards pluriels sur l'actualité.

*L'A.L. : Pensez-vous qu'il est mis en oeuvre aujourd'hui dans la presse nationale et la presse quotidienne régionale, et de façon différente ?*

A.M. : Le pluralisme s'essouffle, mais il existe. Bien sûr, l'info en général est touchée par les médias audio-visuels, aux niveaux national et régional. Le journal de TF 1, d'ailleurs, n'est-il pas un peu devenu le « France-Soir » d'il y a 50 ans, dans ce qu'il a de plus populiste ? La télé opère des sélections, des choix de diffusion ; le téléspectateur, en quelque sorte, n'est pas libre des siens : Il subit les thèmes imposés et le diktat des images. Un journal balaye l'info plus largement et va de toutes ses pages à la rencontre des lecteurs. À eux de fixer leurs priorités. C'est notre région ouest, en tous cas, qui compte le plus de quotidiens actuellement.

*L'A.L. : De par votre fonction de directeur départemental et d'animateur d'une équipe, quelle est votre position quant à la ligne éditoriale du journal, vos rapports avec sa direction de Rennes ?*

A.M. : La demande est : « Un regard panoramique porté de la commune au monde. Dans ce cadre, faites au mieux ». À mon niveau, je la conjugue avec le travail de chaque journaliste, ses analyses, ses sensibilités. Il me revient de faire vivre une équipe, de la faire adhérer à un projet. Et ça, c'est une sacrée alchimie ! Et puis, avec les onze autres directeurs de l'ouest, nous avons, avec Rennes, à faire un bilan annuel et une présentation des projets.

*L'A.L. : Toujours dans le cadre du pluralisme, peut-on alors réellement parler d'« objectivité journalistique » ?*

A.M. : Je préfère le terme de « libre arbitre ». C'est est une vigilance de tous les instants, qui se nourrit des compétences professionnelles des journalistes et de leur connaissance la plus fine possible des problèmes et des hommes. Pour nous, ce libre arbitre est à la fois une richesse et notre limite, parce que c'est aussi une frontière à ne pas franchir. En dire assez, pour donner au lecteur le plus d'infos possible ; pas trop, pour ne pas « pré interpréter », il faut laisser ce rôle à la presse militante. Et surtout, avoir et conserver l'honnêteté intellectuelle de ne pas tricher. En bref : compétence, connaissance des réseaux et, toujours, rigueur professionnelle.



*L'A.L. : Il y a eu pendant très longtemps trois quotidiens indépendants en Maine-et-Loire. Que pensez-vous de la situation actuelle, après la récente opération menée par Ouest-France en direction des autres journaux ?*

A.M. : Je sais bien que le rachat du Courrier de l'Ouest a vite fait condamner Ouest-France, le qualifiant de fossoyeur du pluralisme... Tout faux. La vitalité de la presse quotidienne régionale est proportionnelle à l'intensité de la concurrence que ses titres peuvent se livrer, à la façon dont les uns peuvent se différencier des autres, à la façon dont chacun saura mettre son identité en exergue. Sans concurrence, c'est l'encéphalogramme plat. Et la désertion des lecteurs, forcément. Il est là, le (faux) paradoxe. Le vrai pluralisme a aussi l'avantage d'être un levier économique, facteur de développement. L'oublier, c'est se condamner à la mort lente. Regardez les départements où il n'existe plus qu'un seul journal. Désastreux !

*L'A.L. : Quelles sont vos valeurs de l'information ?*

A.M. : Pour moi, sans hésiter, informer c'est permettre aux lecteurs d'être « plus et mieux citoyens ». C'est leur donner des clés pour vivre debout et avoir voix au chapitre dans la société telle qu'elle est. Et la presse écrite doit absolument permettre cette distance, cette liberté face à l'info. Elle doit avoir un rôle de vigie par rapport au pouvoir, et de contre-pouvoir, bien sûr ! Nous avons, nous les journalistes, à savoir montrer, éclairer, faire sortir de l'ombre à la manière d'un projecteur.

*L'A.L. : Que pensez-vous alors de la formation des journalistes ? Est-ce l'apprentissage de ce libre arbitre ? Est-ce au contraire du « formatage » destiné à*

*« produire, abrutir, obéir » comme l'a écrit en 2003 François Ruffin dans « Les Petits soldats du journalisme » ? Vous-même, à une époque, avez dirigé le Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ) ?*

A.M. : Pour moi, le livre de François Ruffin est un pamphlet à charge et je considère que son témoignage n'est pas de bonne foi. J'étais à cette époque au CFPJ, en relation régulière avec le Centre de Formation des Journalistes. Je n'ai vraiment pas eu cette impression ! Ce sont avant tout des techniques qu'on y enseigne. Après, c'est aussi ce que les étudiants en font, en fonction de leur propre parcours.

*L'A.L. : Alain Machefer, quelles sont, aujourd'hui, vos inquiétudes face à la presse ?*

A.M. : S'agissant des journalistes, la précarisation grandissante de leur emploi. Considérant l'information, le risque de son atomisation qui fait que, sortie d'un contexte clairement exposé, elle perd une partie de sa force, de sa sève. Cela devient alors de l'info en rétréci. On ne peut se contenter d'une succession de dépêches qui vide peu à peu l'information de son sens ! La télé peut faire ça très bien, à coup d'images divulguant de l'émotion. Je veux croire que la presse écrite, quotidienne et régionale, divulgue, elle, de l'information.

*L'A.L. : Qui, à votre sens, a le mieux écrit sur le journalisme, ou en a le mieux parlé ?*

A.M. : Je me retrouve tout à fait dans les propos d'Albert Londres quand il affirme que son métier « n'est pas de faire plaisir, ni de faire tort. Il est de porter le fer – ou la plume – dans la plaie. »

Propos recueillis par  
**Brigitte Deville**



**AVEC L'ENTRÉE D'ARNAUD LAGARDÈRE ET JUAN LUIS SEBRIAN (GROUPE DE PRESSE ESPAGNOL PRISA) DANS SON CAPITAL, UNE LOURDE MENACE PÈSE DÉSORMAIS SUR LE SEUL JOURNAL ENCORE MAJORITAIREMENT DÉTENU PAR SES SALARIÉS.**

# Bataille pour le contrôle du Monde

**L**e Monde vient de vivre six mois de crise longue,

éprouvante et pourtant obscure pour ses lecteurs. Après le départ de Jean-Marie Colombani, en juin 2007, le groupe de presse a vu s'affronter les actionnaires internes – salariés (journalistes, cadres et employés), société des lecteurs et anciens – aux actionnaires externes (groupes bancaires, mutualistes ou industriels) emmenés par le président du directoire, Alain Minc, sur le nom du prochain patron du groupe. Mais derrière cet enjeu de direction s'est jouée une autre bataille : celle d'une tentative de deux capitalistes de mettre la main sur le dernier quotidien encore contrôlé par ses salariés. Voilà dix ans que Colombani s'est lancé dans la constitution d'un groupe de presse, achetant des journaux – *Le Midi Libre*, *Courrier international*, le groupe *La vie* qui détient notamment *Télérama* – mais sans que *Le Monde* n'ait les moyens de ces rachats. Il les trouvera par deux recapitalisations successives et un gros endettement – 150 millions d'euros – qui ont considérablement affaibli les finances du groupe et fragilisé ses équilibres capitalistiques

internes.

## L'équilibre est remis en cause

*Le Monde* est en effet une petite exception dans le secteur de la presse écrite. Son capital est encore majoritairement détenu par ses salariés. A chaque recapitalisation, un principe a été appliqué : aucun actionnaire ne doit être prédominant afin de respecter l'indépendance financière du *Monde* et de permettre

« *Le Monde* » pourrait devenir « un journal comme les autres », propriété d'industriels amis du pouvoir.

le maintien des journalistes comme actionnaires de référence, avec un droit de veto sur toutes les décisions importantes (nomination du directeur, changement d'équilibre au sein du capital et rachat). Cet équilibre est remis en cause en 2005 avec l'entrée de deux nouveaux dans le capital : Arnaud Lagardère et Juan Luis Sebian, patron du groupe de presse espagnol Prisa (*El País*) qui prennent respectivement 17 et 15% du capital et obtiennent l'assurance d'être prioritaires en cas de nouvelle augmentation de capital.

Sentant le danger d'une remise en cause de son pouvoir dans le capital, et du coup, d'une main mise sur le journal par deux « gros » de la presse, la société des rédacteurs s'y oppose. Le malaise vis-à-vis de la place grandissante de Lagardère, ami de Nicolas Sarkozy, monte. Colombani et Minc passent outre. Leur plan ne va cependant pas se dérouler comme prévu. En juin 2007, Colombani se voit refuser le renouvellement de son mandat et Alain Minc est prié d'abrèger le sien en mars 2008. Mais ce dernier ne désarme pas et, faisant nommer puis démissionner un directeur à ses ordres, maintient l'état de crise de direction qui couve durant six mois. Il menace ensuite la rédaction de la nomination d'un administrateur provisoire si celle-ci n'accepte pas son plan de recapitalisation. Voulant coûte que coûte que celle-ci se fasse avant son départ, pour définitivement mettre à bas ce pouvoir de journalistes qu'il exècre et « offrir » *Le Monde* à ses amis, il convainc les actionnaires externes de le suivre.

## Trahis par leur directeur

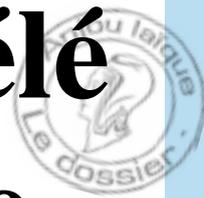
Or si le *Monde* est mis sous contrôle du tribunal de commerce, toutes les règles et les équilibres internes sautent et Alain Minc peut imposer la prise de contrôle de ses amis Lagardère et Sebian. Ces derniers ont d'ailleurs présenté leur plan à la société des rédacteurs : ils sont prêts à mettre 75 millions d'euros sur la table pour alléger la dette du

*Monde* et éviter de trop gros licenciements. Le chantage est refusé et les personnels vont demander à leur directeur, Eric Fottorino, d'être leur candidat à la tête du groupe, pour éviter l'administrateur provisoire. Ils vont être trahis sans vergogne. Alors qu'il s'était engagé devant les Assemblées générales à défendre un « journal de journalistes » et à ne jamais demander la tête du président de la Société des rédacteurs qu'Alain Minc a exigée avant son départ, Fottorino se reniera deux jours plus tard. Il se fait adouber par les actionnaires externes en acceptant de finaliser d'ici le 31 mars 2008 les modalités de la recapitalisation en faveur de Lagardère et Prisa et en demandant le départ de Jean-Michel Dumay. Le bilan est aujourd'hui amer. Outre le sentiment d'avoir été floués par leur directeur, les personnels viennent de subir un échec. La bataille pour l'indépendance n'est pas encore définitivement perdue, car pour tout changement dans le capital, les salariés sont consultés. Mais ces derniers savent qu'une lourde menace pèse désormais sur leur journal. Si Lagardère et Prisa prennent la majorité du capital, ils perdent leur pouvoir de blocage. *Le Monde* pourrait alors devenir « un journal comme les autres », propriété d'industriels amis du pouvoir.

**Sylvia Zappi**

journaliste au « *Monde* »

# Main basse sur la télé publique régionale



## Et l'Internet ?

**AVEC L'ANNONCE DE SUPPRESSION DE LA PUBLICITÉ SUR LES CHAÎNES PUBLIQUES, LES VIEUX SERPENTS DE MER REFONT SURFACE : PRIVATISATION DE FRANCE 2 MAIS SURTOUT DÉMANTÈLEMENT DE FRANCE 3.**



Le 8 janvier 2008, Nicolas Sarkozy annonce sa volonté de supprimer la publicité sur les chaînes publiques et déclenche une véritable tempête de réactions dans tout l'audiovisuel. Un audiovisuel public sans publicité, plus d'un l'a rêvé y compris au Syndicat National des Journalistes. Cependant, le principe de réalité nous ramène à des considérations basement matérielles : les recettes publicitaires représentent 30% du budget de France Télévision soit 800 millions d'euros. Si ces recettes ne sont pas compensées intégralement, que se passera-t-il ?

Aussitôt, les vieux serpents de mer refont surface. L'éternelle hypothèse de privatisation de France 2 bien sûr, mais surtout celle du démantèlement de France 3, une sorte de vente par appartements des rédactions régionales. Cette idée n'est pas nouvelle. Jacques Chirac y avait songé, dit-on, en 1986 et avait ensuite abandonné le projet. Trop cher alors pour la Presse quotidienne régionale (PQR), trop compliqué. Mais le paysage de la presse s'est transformé. Les titres de la PQR sont aux mains de quelques grands groupes qui investissent tous dans les télévisions locales. S'ils perdent de l'argent, ils n'en sont pas moins décidés à occuper le terrain.

**La fin du pluralisme**  
Alors l'idée est revenue. Du

côté de l'Élysée, on plancherait sur un nouveau scénario et des contacts auraient été pris avec les dirigeants de la PQR. Lorsque l'information a été révélée par le site d'Edwy Plenel Mediapart, tous ont démenti. L'Élysée comme le SPQR. Pourtant les journalistes de France 3 ont pris les choses

**L'audiovisuel public ne sait pas encore à quelle sauce il va être mangé, mais il sera mangé**

très au sérieux. L'idée cette fois serait de changer le statut actuel des rédactions régionales en les transformant en sociétés d'économie mixte où seraient parties prenantes la PQR et des collectivités territoriales, en particulier les Conseils régionaux. Une solution évidemment intolérable pour tous les journalistes. Un tel montage juridique signifierait la fin du pluralisme dans la plupart des régions et par conséquent un risque pour l'indépendance éditoriale des rédactions de France 3.

Prenons un exemple : la région Auvergne où coexistent actuellement France 3 et le Groupe Centre France qui possède le journal La Montagne et une télévision locale, Clermont Première. Dans la perspective d'une société

d'économie mixte, le Groupe Centre France gérerait à la fois la rédaction de France 3 et celle de sa télévision locale. Il n'y aurait donc plus qu'une seule voix dans la région, le tout sous l'œil du Conseil régional. On imagine aisément les risques de perte d'indépendance. Lors des démentis publiés dans la presse, certains ont fait état des difficultés financières de la PQR et par conséquent de l'impossibilité de cette dernière à « acheter » les stations régionales de France 3. C'est vrai si « on » leur vend. Mais si « on » leur donne ? Et la vraie crainte est bien celle-ci : que les rédactions régionales soient cédées à la PQR et aux collectivités territoriales. Depuis le lancement de la fameuse commission « pour une nouvelle télévision publique » confiée à la présidence de Jean-François Copé, cette hypothèse semble faire moins de bruit. L'heure est cependant à la vigilance extrême. La défense du pluralisme et de l'indépendance du service public audiovisuel est plus que jamais d'actualité. L'audiovisuel public ne sait pas encore à quelle sauce il va être mangé... mais, hélas, il sera mangé !

**Carole Petit**  
Secrétaire Générale du SNJ

Le rôle joué par Internet dans l'information sociale ou politique n'est plus confiné à ses seuls abonnés. La Presse écrite et parlée reprend aujourd'hui des infos parues sur le web et dont le retentissement parmi les internautes est jugé trop important pour qu'elles restent ignorées.

Tout récemment, la reprise dans les journaux et sur les ondes du « casse-toi, pauvre con ! » de M. Sarkozy n'aurait pas fait l'objet de débat si l'internet n'avait pas existé, si les paroles du Président n'avaient pas été mises sur site, si le site n'avait pas été des milliers de fois consulté et ses propos commentés.

Ce rôle qui paraît positif n'est pas sans danger. Chacun peut se croire journaliste sans avoir eu la formation nécessaire, sans être soumis à une quelconque déontologie. L'info n'est pas toujours vérifiée et peut prêter à confusion, voire être diffamatoire.

L'expansion de l'Internet, liée en partie à la suspicion qu'on peut légitimement avoir vis à vis d'une certaine Presse et de sa concentration entre les mains de quelques magnats, ne saurait se concevoir sans réglementation ni se substituer à une Presse libre.

**Jean-Pierre Thuleau**

# Il y a trente ans



**EN 1977, ALAIN BESSON, ANCIEN JOURNALISTE D'OUEST-FRANCE, A PUBLIÉ UN LIVRE AUX EDITIONS OUVRIÈRES SUR LA PRESSE DE PROVINCE<sup>1</sup>. C'EST L'ÉCRIT D'UN MILITANT QUI ESPÉRAIT BEAUCOUP EN L'ARRIVÉE DE LA GAUCHE AU POUVOIR.**

L'ouvrage comprend deux grandes parties : des constats et des propositions.

Sur les constats, le livre n'a guère vieilli, hélas ! L'auteur y dénonce, entre autres, la place envahissante

de la publicité en lieu et place d'analyses et les concentrations financières. L'amertume du journaliste y est patente. *La politique (...) a droit de cité à la une et en informations générales mais elle sera interdite en régional, en départemental, en local.* Pouvons-nous constater un progrès à la lecture des deux quotidiens locaux ? Les pages départementales sont-elles moins convenues qu'il y a 30 ans, les rédacteurs ont-ils

davantage de latitude ? Sans doute. Ce sont d'ailleurs dans ces pages où il y a le plus de pluralisme. Toutefois ce dernier est fort limité par l'obligation rédactionnelle

d'articles courts. Ce sont principalement les minorités qui en pâtissent. En revanche, il est certain que les feuilles locales, qui forment le cœur du journal, n'ont pas été profondément transformées. Alain Besson assimilait son contenu constitué de relations de faits divers, de compte-rendu de noces d'or, d'articles de complaisance sur les notables à celui des gazettes de l'ancien régime. Quant aux informations générales, pas de

changement. Aujourd'hui comme hier, leurs colonnes sont remplies par des « experts » parisiens, « super-vedettes du monde des lettres, de l'Université et du journalisme ». Désormais, ce sont toujours les mêmes. Peu nombreux, ils se répandent d'autant plus facilement dans toutes les publications régionales que le nombre de ces

**Le pluralisme reste le grand problème de la presse**



dernières a diminué. Ils sont de droite ou, au mieux, sociaux-libéraux. Comme il y a trente ans, plus vous montez dans la hiérarchie et la notoriété, plus le pluralisme des « écrivains » diminue. Aussi doit-il exister au niveau des correspondants, mais ils sont encore, comme le déplorait Alain Besson, cantonnés aux faits divers. L'auteur de *La presse locale en liberté surveillée* n'a rien contre le fait divers en tant que tel. Il regrette la façon dont il était rapporté. En activité, il eût aimé qu'il soit commenté pour que sa signification politique, sociale, culturelle ne soit pas escamotée. Il eût souhaité qu'il soit l'objet d'un vrai travail de journaliste. Les sujets retenus auraient été et seraient peut-être alors différents.

Sur les propositions, le livre est d'un autre temps : il est révolutionnaire. Alain Besson souhaitait que la gauche, à terme, institue pour la grande presse, à côté des groupes privés, un service public d'information. Il savait que la droite hurlerait. Mais écrivait-il : « C'est un risque politique qu'il convient d'assumer, sauf à lui préférer l'immobilisme. » Nous savons ce qu'il en fût. Les mesures préconisées dans

le livre seraient aujourd'hui qualifiées de radicales. Il est vrai que certaines étaient inspirées par le souffle du Conseil National de la Résistance. Alain Besson préconisait, par exemple, l'application intégrale de l'ordonnance d'août 1944 qui interdisait à une même personne d'être le principal propriétaire de plusieurs quotidiens. En reprenant les propositions de la CFDT, le syndicaliste recommandait la création d'un Conseil national de la presse chargé de garantir le respect du droit des citoyens à l'information et le pluralisme des expressions. Le pluralisme était et reste le grand problème de la presse. Alain Besson en était préoccupé. Ainsi, souhaitait-il des aides financières liées à la pluralité des courants de pensée dans les rédactions et à l'obligation d'ouvrir les colonnes à des points de vue différents. Comme il y a trente ans, les libéraux, devant ces propositions, pousseraient des cris d'effraie<sup>2</sup>.

**J. P.**

<sup>1</sup> La presse locale en liberté surveillée, (Les éditions ouvrières)

<sup>2</sup> C'est bien effraie et non orfraie (voir le Larousse 10 volumes)

## Tueurs de papier

*Il a écrit des tas de papiers dans Le Popu de Léon Blum, Franc-Tireur, à l'Agence de presse parisienne (APP), La Vie des métiers. Il a vu ces organes de presse disparaître l'un après l'autre. Henri Marc, journaliste sans gloire ni argent, raconte le déclin de la presse écrite au XXe siècle par le truchement de la plume désenchantée d'Hubert. Et il va loin Hubert puisqu'il annonce purement et simplement la mort de cette presse. Ca fait mal. Forcément ! Mais c'est aussi un immense hommage à la lecture.*

Henri Marc, Tueurs de papier, Editions du Losange, 210 pages, 18 euros.

# Ce qu'en disent les lecteurs

## Un manque de diversité

Isolde, une ancienne Angevine qui vit aujourd'hui dans le Sud-Ouest :

« Le pluralisme c'est avoir le choix entre des journaux différents, exprimant des opinions différentes. C'est bon pour la démocratie de confronter les opinions. Sinon tout devient neutre et formaté. C'est de la pensée unique. Avant, les quotidiens offraient cette diversité :

ils avaient un œil différent sur l'actualité. Aujourd'hui, tu prends un journal, tu en prends un autre, c'est la même chose. On est en train de brider la pensée journalistique. Les journalistes sont censurés par leur direction. Quand j'étais à Angers, j'achetais Ouest-France. On y trouvait des articles de fond qu'on ne trouvait pas dans le Courrier de l'Ouest, plus local. Ce n'est pas une critique. L'information locale m'intéressait moins. Aujourd'hui, ces articles de fond sont réduits. J'adorais lire mon journal au petit déjeuner. Il n'y a plus de quotidien qui m'inspire vraiment. »

## 45 pages disent la même chose

Gérard, professeur retraité :  
Devant le bureau de tabac, une affichette jaune avec deux titres. « Un cambriolage rue Boisnet », « Auto contre moto, boulevard du Roi René, un blessé ». C'est Ouest-France qui ne veut pas que je reste ignorant. Tiens, une autre affichette, blanche celle-là. C'est Le Courrier de l'Ouest. L'accrochage est annoncé en premier, mais rien sur l'accidenté, par contre le montant du vol est indiqué. Que choisir ? Ils disent la même chose. Oui, mais Le

Courrier est plus grand, plus pratique. Pour faire les pluches, on est à l'aise. Ouest-France, par contre, pour envelopper les œufs, hyper, on gaspille moins de papier.

D'un autre côté, si je désire des nouvelles de La Cornuaille ou de La Chapelle Hulin, il me faut prendre Ouest-France. Pour celles de Chartrené ou de Linières-Bouton, attention, c'est Le Courrier. Bon, je prends les deux, 50 pages à lire. C'est trop. Je vais pleurer à pleines



paupières. Miracle ! Je ne peux pas le croire : 45 pages disent la même chose. Mon vendeur est content. Mais moi, pingre, je suis triste. Et mes euros ?

Oh ! Mais je date. Aujourd'hui, même le format est identique...

## Incolore et sans saveur...

Jean-Jacques vient de toucher la cinquantaine.

Il est employé à EDF. « Il faut bien savoir avant tout que nos quotidiens régionaux sont des entreprises commerciales qui doivent avant tout être financièrement juteuses pour ceux qui les exploitent. Donc

ont veu ratisser large et disposer du lectorat le plus nombreux possible. C'est bon aussi pour les publicitaires qui s'étalent tout au long de leurs pages. Mais à vouloir trop plaire à tout le monde, à ne vouloir fâcher personne, on tombe vite dans la grisaille, l'incolore, l'inodore et le sans saveur. Regardez par exemple les éditoriaux du

Courrier de l'Ouest : jamais un coup de colère, jamais une critique clairement formulée. Et si léger coup de patte il y a, on sent qu'avant tout, on ne veut pas d'ennui ».

« Pour autant, le éditos de l'ex-concurrent Ouest-France ne me réjouissent pas davantage. Les morales de M. Hutin me font bien sourire lorsqu'elle ne me révulsent pas. Alors, de temps en temps, j'en achète un pour les sports ou lors d'un événement local important. Mais c'est tout ».

## Pour les petites annonces

Nadia à quarante ans. Elle est mère de famille et son mari est artisan. « Moi je lis les quotidiens locaux pour les petites annonces qui m'aident parfois à trouver du travail. Autrefois, il n'y avait pas photo, le Courrier de l'Ouest était champion dans ce domaine, et les annonces étaient bien plus nombreuses et plus variées pour la proche région que dans Ouest-France. Aujourd'hui, j'ai un peu l'impression que c'est la même chose ».

« Important aussi, notamment pour mon mari qui est artisan, ce sont les avis d'obsèques. Le client est souvent sensible à un témoignage de sympathie lorsqu'il perd quelqu'un de sa famille. C'est vrai, c'est un peu hypocrite, mais c'est là de la stratégie commerciale!

Et puis surtout, ça évite de faire des gaffes et de demander des nouvelles d'une personne qui est décédée. Quant aux informations, je me contente de la radio et surtout de la télévision. Les nouvelles locales m'intéressent peu, sauf par exemple s'il s'agit d'un aménagement de mon quartier ou de l'école de mes enfants ».



## La galère des jeunes journalistes

*Après plusieurs années d'études universitaires, on pourrait penser que les journalistes sortant d'écoles ou non, puissent trouver facilement du travail au sein des entreprises de presse. Malheureusement, il n'en est rien, et l'obtention d'un diplôme ne marque souvent que le début d'une longue galère qui les conduira parfois pendant des années de CDD en CDD. Quant ils ne sont pas employés comme correspondants de quartier, statut totalement illégal qui fait d'eux des travailleurs indépendants contraints de régler les charges patronales d'URSSAF !*

*Que dire encore des salaires des journalistes de la Presse Quotidienne Régionale qui n'ont bien entendu rien à voir avec ceux des vedettes de la télévision. Après 30 ans de carrière, un journaliste localier ne dépasse guère les 2500 € alors que son PDG voit cette somme multipliée par dix au bas de son bulletin de salaire.*

*Dans leurs amphithéâtres, tous ceux qui se préparent à cette noble profession entrevoient des rêves de reportage à l'autre bout du monde. Se retrouver en poste dans une petite rédaction du fond des Mauves par le fait du prince d'un petit chef caractériel et ambitieux, n'effleure pas un instant leurs ambitions les plus folles.*

*Et pourtant beaucoup d'entre eux devront en passer par là avant même de penser à un poste intéressant dans une agence de grande ville.*

Jean-Claude Michineau



# L'école d'Edmond

**I**l a eu cent ans le 25 février 2008. Edmond Chevé habite toujours Genneteil, le village où il est né. Bon pied, bon œil (pour son âge), il se confectionne toujours ses repas et, à l'aide de son livre de cuisine, il se mitonne des sauces pour améliorer l'ordinaire. Le matin, il allume sa cuisinière, prépare le déjeuner et converse avec l'aide ménagère. Ainsi se tient-il informé des nouvelles du village. L'après-midi, avec sa loupe - *si tu savais, c'est pas marrant de vieillir* - il parcourt son journal, fait du vélo d'appartement et regarde la télévision. Le mercredi après-midi, la retransmission des débats à l'Assemblée nationale résonne dans la pièce de vie. Edmond s'intéresse à l'actualité. Sa curiosité est toujours aussi aiguisée. Voilà le personnage que j'ai interviewé sur l'école d'autrefois.

Titulaire du certificat d'études primaires passé à 12 ans, je pensais qu'il idéaliserait l'école

d'antan. Pas du tout. Son meilleur souvenir ? Quand il l'a quittée ! Il fut même embêté lorsque sur neuf élèves ayant l'âge du « certif », il fut un des trois garçons sélectionnés pour tenter les épreuves au chef-lieu de canton. Il est vrai que pour ces élus, l'école se terminait plus tard. En vue de l'examen, ils devaient suivre un entraînement dispensé lors d'une étude du soir. Edmond savait que c'était l'éventualité de coups de règle supplémentaires. M. Neau ne tolérait pas l'échec. Sa réputation de bon instituteur en aurait pâti. Et ce petit bonhomme avait de la fierté et du caractère. D'ailleurs, du tempérament il en fallait pour maîtriser une classe unique de trente garçons répartis à des tables de trois. Son autorité (admise) lui permettait d'organiser dans le calme et à la baguette des enseignements de soutien dispensés par les plus grands. Edmond se souvient d'avoir fait lire, non, plutôt à annoncer précise-t-il, des élèves plus jeunes. Ce n'était pas à l'asile (garderie) tenu par des sœurs que les enfants apprenaient les rudiments de

la lecture. L'avantage de cette structure pour les moins de six ans, rarement fréquentée par les bambins de la campagne, était sa mixité. Ensuite chacun et chacune rejoignaient leur école publique. L'école privée (libre) pour les filles n'existait pas encore.

De ses enseignements, Edmond se souvient du calcul, de la dictée, de la rédaction, de l'histoire, de la géographie, de la récitation, c'est à dire des disciplines du socle commun de l'époque. De cours d'éducation physique, de dessin, de musique, il ne s'en rappelle pas. Ces disciplines étaient pourtant au programme, mais avec une classe unique de trente élèves...

Surtout que le matin la première partie du temps était consacrée au nettoyage des mains. Moment indispensable assure Edmond, tant elles étaient crasseuses. C'est alors que je lui ai demandé si c'était pour la propreté ou pour l'instruction qu'il avait incité son fils à devenir instituteur. IL a ri.

J. P.

## Menaces sur l'enseignement professionnel

**LE GOUVERNEMENT CONTINUE DE MENER TAMBOUR BATTANT SA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES COÛTS POUR LES SERVICES PUBLICS, AVEC UN ACHARNEMENT PARTICULIER CONTRE L'ÉDUCATION NATIONALE.**

Après avoir diminué l'horaire élèves dans le premier degré, après avoir annoncé la suppression de 11200 emplois, après avoir réduit de manière drastique le nombre de postes aux concours de recrutement, il s'attaque désormais à l'enseignement

professionnel sous statut scolaire. En effet, Xavier Darcos a annoncé la généralisation du Bac professionnel en 3 ans d'ici 2010 au détriment des parcours en 4 ans (BEP 2 ans + Bac pro en 2 ans). Cette nouvelle disposition annoncée sans concertation va à l'encontre d'un rapport de l'Inspection générale du ministère de l'Éducation nationale sur les expériences de bac pro en 3 ans dont elle déconseille la généralisation. Or là, on généralise à marche forcée, sans référentiel, en supprimant à terme le cursus sur 4 ans. Ainsi dans l'académie, il est proposé d'ouvrir une quarantaine de bac pro en 3 ans. Cette généralisation conduira soit à trier pour ne garder que les meilleurs élèves, soit à baisser le niveau de ce diplôme qui est pourtant actuellement un excellent diplôme d'insertion (73 % des élèves ayant un bac pro trouvent du travail). Avec le

risque également que de nombreux élèves de troisième ne pouvant plus s'orienter vers une filière diplômante en 2 ans, choisiront l'apprentissage ou un CAP sans possibilité de poursuite d'étude plutôt qu'un BAC pro en 3 ans, parcours sur lequel ils auront peur de s'essouffler.

Pour nos organisations syndicales FSU (SNEP, SNES, SNETAP et SNUEP), FO, CGT et SUD, la suppression de la formation aux BEP comme la généralisation des Bac Pro en 3 ans sont inscrites dans la logique globale des suppressions massives d'emploi dont les effets vont peser d'abord sur les élèves en difficulté qui ont besoin de temps pour se remettre à niveau.

La mobilisation des élèves et des enseignants ne s'est pas fait attendre pour organiser la riposte contre ce nouveau danger qui menace l'offre publique de formation professionnelle.

Pour la FSU,  
**Sylvie Rivinoff**  
Pour le SNEPT-CGT



**DE MEYZIEU (69), À ORVAULT  
(44), UN GENRE NOUVEAU :  
LES ÉTABLISSEMENTS  
PÉNITENTIAIRES POUR MINEURS  
(EPM)**

## Des prisons

qui ne disent pas leur nom

**L'**incarcération d'un mineur doit être considérée comme un échec de notre capacité à éduquer » (extrait de l'ordonnance de 1945 instaurant un régime législatif spécifique aux mineurs).

Dans l'ordonnance de 1945, il y a plus d'un demi-siècle, apparaissait déjà la primauté de l'éducatif sur le répressif ! Est-ce à dire qu'en matière d'éducation, voire de rééducation, le ministère actuel se joue de l'évolution observée depuis toutes ces années chez ces « adolescents en grande difficulté », résultat au long cours de l'expérience des professionnels et des études menées dans ce domaine ?

Il semblerait n'en tenir aucun compte. Dès l'ouverture à Meyzieu (Rhône), en juin 2007, de ce premier établissement pour mineurs – on peut y être placé dès 13 ans – les choses s'avèrent difficiles : « Ouverture précipitée, structure inadaptée, personnel insuffisant » soulignent alors les professionnels syndiqués de l'établissement. En effet : grande violence des mineurs qui ne supportent pas le « tout collectif », manque de moyens qui perdure, agressions fréquentes sur les personnels, tous volontaires au départ. C'est l'engrenage infernal de violence, bien connu, il y a longtemps, des « colonies pénitentiaires » et des institutions lourdes qui leur ont succédé dans les années 50, abandonnées de longue date. On le croyait, du moins...

### Ce n'est pourtant pas faute de s'être mobilisés

Éducateurs et personnels pénitentiaires se sont largement manifestés au fil de l'ouverture de ces établissements, dénonçant le principe même de ces EPM - pas de véritable réinsertion par cette politique répressive à l'égard de ces jeunes délinquants, ou le non respect de leurs cahiers des charges : Meyzieu, Marseille, Orvault : même constat !

Cinquième du genre sur les sept prévus en France, celui d'Orvault, près de Nantes, a ouvert début février 2008. Capacité : 60 jeunes de 13 à 18 ans venus de tout l'Ouest. Ce jour-

là, devant le centre, une banderole plantée par les professionnels concernés : « La vie ne s'apprend pas en prison ». Le ministère, pourtant, persiste : « Ces EPM placent l'éducation au centre de la prise en charge des jeunes détenus avec un objectif : leur sortie, leur réinsertion ». L'administration, du coup, préfère parler « d'hébergement, de chambres ». Mais ce sont bien des cellules, dans ce centre qui possède également miradors et quartier disciplinaire... « Une prison reste une prison », s'indigne sous la banderole Laurence Le Louët, secrétaire régionale du syndicat majoritaire des personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (SNPES), « avec ou sans habillage éducatif ! »

### Julien, 16 ans, adolescent suicidé de Meyzieu

Maintenu dans ce centre malgré ses demandes répétées d'en sortir et des tendances suicidaires repérées, cet enfant était psychologiquement très fragile. Pour autant, après une première alerte mi-janvier – il met le feu à ses couvertures – il y est maintenu. Julien mettra fin à ses jours quinze jours plus tard... Non prise en compte, non traitée dans ce cadre carcéral, la souffrance du jeune adolescent le mènera au suicide ce 2 février 2008. Informée, Rachida Dati, ministre de la justice, déclarait que « ce projet d'implantation d'EPM n'était pas remis en cause, ces établissements étant absolument adaptés aux nouvelles formes de délinquance et donc appelés à être pérennisés ».

Le père de Julien a porté plainte contre X. Le suicide de son fils n'a été rendu public que trois jours après les faits.

Le 1er février, veille de sa mort, Ouest-France consacrait un article à l'ouverture du centre d'Orvault, dont voici la conclusion :

« A Meyzieu, près de Lyon, où le premier EPM a ouvert en juin, le bilan n'est pas tout rose. Des jeunes détenus sont violents. Des surveillants ont déjà demandé leur mutation ».

## Menace sur les RASED

L'action du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) repose sur un travail de prévention et de remédiation de la difficulté scolaire en maternelle et élémentaire, en étroite collaboration avec les enseignants des classes concernées. Ses trois fonctions complémentaires apportent des aides d'ordre pédagogique, psychologique et rééducatif.

Les informations contradictoires du mois de janvier sont préoccupantes quant à l'avenir de ce dispositif :

- Dans ses moyens : diminution inquiétante du nombre de postes spécialisés (RASED incomplets).
- Dans son renouvellement : insuffisance du temps de formation et de départs en stage.
- Dans son fonctionnement : diminution des postes pénalisant notamment les écoles en milieu rural.

Les différentes associations, fédérations et syndicats des personnels concernés ont adressé début février une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos dans laquelle ils font part de leurs inquiétudes.

Les RASED, lorsqu'ils fonctionnent avec une équipe complète et qualifiée, sur un secteur permettant un travail de proximité et relationnel de qualité auprès des parents, des enseignants, des élèves, sont reconnus comme indispensables et efficaces par les partenaires de l'école, notamment par les parents d'élèves. »

Dans cette lettre ouverte, et « afin de pouvoir continuer ce travail en répondant aux besoins de l'école », les professionnels concernés demandent entre autres le maintien et le renforcement du dispositif, avec ses missions de remédiation et de prévention sur le temps scolaire.

« Nous tenons à continuer à venir en aide aux élèves en difficulté dans toutes les écoles et pas seulement dans quelques unes, déterminées en fonction d'on ne sait quels critères ! Nous ne voulons pas non plus devenir des aides aux enseignants, des conseillers de la difficulté » commente Cécile Blondy, présidente de l'AME 49 et secrétaire de la Fédération Nationale des AME (FNAME)

Brigitte Deville

B.D

# Société

**IL EST BON DE RECONNAÎTRE SES ERREURS. ON NE SERA DONC PAS SURPRIS QUE JEAN DANIEL, GRAND MONSIEUR DE LA PRESSE, AIT RECONNU CELLE DU NOUVEL OBSERVATEUR APRÈS LA DIFFUSION, SUR LE SITE INTERNET DE CE JOURNAL DE GAUCHE, D'UN SMS IMPUTÉ À NICOLAS SARKOZY.**

Dans tous les cas de figure, à savoir vraie ou fausse information, celle-ci relevait purement et simplement du viol de correspondance sinon de la diffamation. Et, bien sûr, nous ne reproduisons pas, dans ces colonnes, le contenu dudit « message », ce qui reviendrait, hypocritement, à réitérer un manquement grave à la déontologie des journalistes. Pour mémoire, rappelons que le président de la République a décidé de donner à cette sordide affaire les suites judiciaires que l'on sait : plainte pour « faux, usage de faux et recel » ; une procédure passible, en cas de condamnation, de la prison. Procédure « inédite », s'indignent les Tartuffe du quatrième pouvoir, soulignant qu'il s'agit là d'un trait commun avec la Russie de M. Poutine. Et allons donc !

## « Cette info pue, mais je l'aurais publiée »

« Charognards », le mot de Rama Yade (1) convient assez bien pour définir une pratique que l'on croyait réservée aux tirages populistes de pays voisins. Hélas pour Le Nouvel Obs, mais il s'agit de la faute d'un seul, celui-là même qui, quelques mois plus tôt, publiait un ouvrage, « La France sans permis », où il avouait, sans vergogne, rouler sans permis de conduire et tirait à boulets rouges sur le « lobby de la Sécurité routière » (sic).

« Charognards » ? L'épithète méritait-elle le pluriel ? En clair, convenait-il d'imputer à l'ensemble de la profession la faute d'un « trader » du journalisme, lequel a cependant fait des jaloux puisque telle autre plume parisienne s'empressait d'ajouter, en substance : « cette info pue mais si j'en avais eu connaissance, je l'aurais publiée ». Quand bien même l'usage du pluriel serait excessif (et il l'est !), on voit bien que l'ensemble de la profession est interpellée, prise dans les rets de ses propres contradictions et de la « pipolisation » de la vie politique que ne dédaignait pas, il est vrai, Nicolas Sarkozy, jusqu'à ce franchissement de ligne jaune par un hebdo jusque là exemplaire en ce domaine.

## La presse n'est pas exempte de « beaufitude »

Ce qui surprend, ce n'est pas qu'un journaliste puisse dérapé. La presse n'est

# Vous avez dit : Charognard« s » ?

pas plus exempte de « beaufitude » que les autres professions. Ce qui surprend, c'est non seulement le silence assourdissant de la corporation et de ses corps constitués sur cette question de fond - à l'exception, de la société des rédacteurs du *Nouvel Obs*, irréprochable dans son analyse *a posteriori* de la situation, et de quelques éditorialistes - mais, pis encore, les explications en forme d'excuse (sans « s ») d'un certain nombre de « signatures » établissant un rapport de causalité entre le style Sarkozy et le dérapage en question. Comme si l'étalage de sa vie privée par l'hôte de l'Élysée légitimait en quoi que ce soit l'utilisation de procédés n'ayant rien à voir avec la critique et le combat politiques.

Le fait que Jean Daniel ait reconnu l'erreur de son titre commande de ne pas s'acharner mais n'interdit pas de réfléchir sur les dérives liées à l'Internet et à la quasi-totale liberté que cet outil permet désormais aux manipulateurs de tous acabits. Certes, ce n'est pas là une découverte. Que l'Internet, comme la langue d'Esopé, soit, dans l'histoire de notre civilisation, la meilleure et la pire des choses ; que la technologie même des portables et le langage des SMS puissent échapper à la confidentialité n'était, avant cette bavure détonante, un secret pour personne. Ce qui nous interroge ici, c'est le viol de cette confidentialité par un journaliste et la perversion que cela induit dans les pratiques d'une profession jusqu'alors respectueuse, en France tout au moins, de la vie privée des femmes et des hommes politiques. On peut certes imaginer des exceptions à la règle du respect de la vie privée ; des exceptions notamment où le privé et le politique seraient intimement liés et justifieraient, au nom de l'intérêt général, une entorse au droit commun.

Dans l'affaire qui nous occupe, ça n'était, à l'évidence, pas le cas.

## Alain Besson

(1)-Rama Yade, nettement moins bien inspirée lorsqu'elle impute au « racisme » les critiques d'un maire de gauche d'une commune de la région parisienne. Est-ce à dire qu'une femme ou un homme politique, de couleur ou issu de l'immigration, serait politiquement inattaquable eu égard à son origine ou son identité ? Il s'agirait-là, bien évidemment, de paternalisme ou de « racisme à l'envers ». Le débat politique est opposable à tous, aussi vigoureux soit-il, dès lors qu'il demeure politique !

## Vraisemblable, vrai, invraisemblable

*Je ne sais pas qui a dit que pour les journalistes tout ce qui paraissait vraisemblable était vrai. Vue bien partielle des choses, en vérité. Mais l'invraisemblable est vérité pour les professionnels de l'information. Pour preuve les affirmations des présentateurs des journaux télévisés et les rédacteurs de la presse quotidienne évoquant l'anniversaire (le 150ème) de l'apparition de la Vierge à Bernadette Soubirou. Une certitude, la Vierge est apparue. Il est évident que ce ne sont pas les commerçants de Lourdes qui remettent en cause l'apparition, mais on aimerait des journalistes davantage de retenue.*

## Une date à retenir : le 27 mai

*Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique et conseiller d'Etat, interviendra à Angers à la salle du Doyenné, boulevard du Doyenné à 20h30. La conférence-débat portera sur le sens et le contenu de l'activité présidentielle et sur le sens et le contenu de la réponse à lui apporter. L'histoire ne se répète pas. Néanmoins, ses leçons peuvent être utiles à l'analyse et à la définition de positionnements politiques pour aujourd'hui et demain. L'orateur s'y emploiera et en débattrà : la conférence est intitulée « République indivisible, laïque, démocratique et sociale ou dérive bonapartiste ».*

*Anicet Le Pors fut ingénieur à la Météorologie nationale. Il est docteur en sciences économiques et diplômé du centre d'études économiques. Il a occupé diverses fonctions électives et administratives. Il est toujours président de section à la Cour nationale du droit d'asile. Il a écrit de nombreux rapports et ouvrages. Ses livres les plus récents traitent de la citoyenneté et du droit d'asile.*

## Sarkozy disciple de Guizot

*« Enrichissez vous par le travail et l'épargne », disait François Guizot, qui, en son temps, fut ministre de l'Intérieur du roi Louis-Philippe, puis chef effectif du gouvernement de 1840 jusqu'à la Révolution de 1848. Nicolas Sarkozy, en écho, va répétant : « travaillez plus, pour gagner plus ! » Monarchie bourgeoise hier, et aujourd'hui ?*

# Humeur

## Il a une sale gueule mon voisin

Je la trouve bien timorée, Rachida, ci-devant ministre de la justice. Elle nous avait habitués à davantage de radicalité. Elle n'est qu'une demi-mesure, sa loi permettant aux magistrats de maintenir enfermés des condamnés (pédophiles, assassins) ayant purgé leurs peines, et susceptibles de croire qu'ils avaient réglé leurs dettes à la société.

« Il restent potentiellement dangereux, et ne peuvent pas être relâchés dans la nature sans risque de récidive » a argumenté la dame.

En d'autres termes, on sanctionne non pour des actes délictueux, mais pour l'éventualité d'actes délictueux.

« Qui vole un œuf, vole un bœuf ». Dans la logique de la ministre, avant que les « petites canailles », incendiaires de voitures et voleurs de sacs à main, en viennent aux ruminants, il serait opportun d'intervenir d'une manière efficace.

Et pourquoi attendre une première condamnation. C'est avant qu'ils passent à l'acte qu'il convient de mettre hors d'état de nuire un certain nombre d'individus dont le comportement est suspect. Certains individus. Cela fait beaucoup. « Tout le monde à une gueule d'assassin » a dit je ne sais plus qui. Mon voisin notamment a une sale gueule. Il parle fort. Une fois, il m'a même regardé de travers. En plus il a les cheveux crépus et sa peau n'a pas la blancheur des bons citoyens de souche. Il serait sage, Madame Rachida, que vous le mettiez à l'ombre, avant que.

Il conviendrait également que la ministre préférée de N.S. s'intéresse à la situation dans les écoles maternelles. Des sociologues et psychologues n'ont-ils pas souligné que les tendances à la violence et à la marginalité s'affirment dès le plus jeune âge.

Tout rapprochement avec des situations ayant existé dans un passé que l'on a encore en mémoire est à exclure..., mais ne parle-t-on pas de potentialité de dérapages.

*Jean Goblet*

## Politique de civilisation: l'exemple

Il n'était évidemment pas nécessaire qu'il précise le contenu de la politique de civilisation qu'il préconise. Son style de vie n'est-il pas le modèle concret de ladite civilisation vers laquelle tous les Terriens doivent tendre :

- Séjour gratuit dans une île sur le bateau d'un milliardaire.

- Vacances aux Amériques dans une modeste maison dont la location, 12000 euros par semaine, est payée par un ami.

- Voyage sur le jet privé d'un autre bon ami.

- Séjour dans les palaces égyptiens aux frais

d'un roi du pétrole.

- Visite en France à Disneyland, haut-lieu de la culture universelle.

- Pour couronner le tout, substantielle augmentation de salaire.

- Et avec cela un coup de goupillon du pape, spiritualité oblige.

Il a donc trouvé « le supplément d'âme » qu'évoquait le poète : « le corps de l'humanité démesurément agrandi par la technique cherche encore son supplément d'âme ».

A partir de son exemple, j'ai donc incité à se civiliser :

- Cette mère de famille de cinq enfants, habitant dans une commune de la périphérie d'Angers, qui pendant 15 jours est allée s'alimenter en eau au robinet du cimetière, son compteur ayant été fermé suite à un arriéré de facture. Il faut dire que le revenu mensuel de la nichée est de 1100 euro.

- Les « clients » des restaurants du cœur.

- Les sans abris, les érémites, et tous ces sauvages de smicards qui ne sont même pas capables de se payer une semaine aux Baléares.

Renaissance, il a dit. Ils doivent se retourner dans leurs tombes, Léonard (De Vinci), Michel (Ange), Raphaël, et les architectes des châteaux de la Loire.

Supplément d'âme ou supplément de fric !

*J.G.*

## Nicolas le petit

*« Depuis des mois, il s'étale ; il a harangué, triomphé, présidé des banquets, donné des bals, dansé, régné, paradé et fait la roue...*

*Il a réussi (...) Il ne reste pas un moment tranquille ; il sent autour de lui avec effroi la solitude et les ténèbres ; ceux qui ont peur la nuit chantent, lui il remue. Il fait rage, il touche à tout, il court après les projets ; ne pouvant créer, il décrète (...)*

*Non, cet homme ne raisonne pas ; il a des besoins, il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse. Ce sont des envies de dictateur. La toute-puissance serait fade si on ne l'assaisonnait de cette façon. Quand on mesure l'homme et qu'on le trouve si petit, et qu'ensuite on mesure le succès et qu'on le trouve si énorme, il est impossible que l'esprit n'éprouve quelque surprise. On se demande : comment a-t-il fait ? On décompose l'aventure et l'aventurier... On ne trouve au fond de l'homme et de son procédé que deux choses : la ruse et l'argent... »*

Non, il ne s'agit pas de qui vous savez !

Les citations sont de Victor Hugo et proviennent de son ouvrage « Napoléon le Petit », pamphlet républicain contre Napoléon III.

## J'ai été un enfant français victime de la Shoah

Monsieur le président de la République Nicolas Sarkozy, plusieurs fois applaudi, a affirmé avoir demandé au gouvernement, et plus particulièrement au ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, de faire en sorte que, chaque année, à partir de la rentrée scolaire 2008, tous les enfants de CM2 se voient confier la mémoire d'un des 11.000 enfants français victimes de la Shoah.»

Il se trouve que par un hasard malheureux j'ai été un enfant français victime de la Shoah, comme le dit le chef de l'État. En effet j'ai été interné deux ans à Drancy (près de Paris) gardé par la police et la gendarmerie françaises, et déporté plus d'un an à Bergen-Belsen (Allemagne). Je suis inscrit sur le mur des noms ainsi que ma mère et ma sœur « mortes pour la France ».

En tant que victime française de la Shoah, je décline l'offre faite par M. Sarkozy de confier ma mémoire à un enfant de CM2.

En effet, les enfants de CM2 n'ont pas à connaître de la Shoah mais de l'extermination des juifs d'Europe, et pas seulement de cela, d'ailleurs.

Il n'y a pas eu que des enfants français victimes de l'extermination mais aussi d'autres enfants, des enfants étrangers venus se réfugier avec leurs parents, en France, et livrés par le régime dit de Vichy, pieds et poings liés, aux nazis. (Il en a été de même des tziganes et Roms tous aussi massacrés et anéantis.)

Le fait de « confier la mémoire d'un des 11000 enfants » victimes de l'extermination à des enfants actuellement en CM2 est une démarche parfaitement morbide qui n'a aucun intérêt ni sur le plan historique ni pédagogique.

Par contre, si le chef de l'État veut faire sourdre un véritable courant d'éducation civique et citoyenne, ainsi que l'apprentissage de la solidarité, il peut facilement y inciter les enseignants, qui, tout en donnant des référents historiques, feront en sorte que les enfants parrainent des enfants comme eux dans les régions du monde où ils sont en danger, même et aussi en France, lorsque ceux-ci sont en danger du fait des rafles et reconduites à la frontière de leur parents sans papiers. Certes, cette politique est menée parce qu'il y a des lois pour ce faire mais, dès octobre 1940, il y avait aussi des « lois » pour permettre le recensement, l'interdiction d'exercer et la rétention administrative des juifs, de tous les juifs.

*Jean Weil*

# Notes de lecture

par Michel Perraudou

**T. Frank, Pourquoi les pauvres votent à droite, éd. Agone, 364 pages, 24 €.**

**M. Breaugh, L'expérience plébéienne, éd. Payot, 400 pages, 25 €.**

**C. Biagini (et al.), La tyrannie technologique, éd. L'Echappée, 255 pages, 12 €.**

**S. Fontenelle, La position du penseur couché, éd. Libertaria, 194 pages, 7 €.**

Une fois n'est pas coutume, cette chronique s'alimentera de quatre ouvrages, bien différents mais complémentaires, qui permettent de mieux comprendre et analyser les enjeux actuels.

Thomas Frank, qui publie régulièrement dans le Monde diplomatique, a étudié le phénomène du vote républicain des classes populaires aux Etats-Unis. L'un des plus pauvres de ces Etats, la Virginie Occidentale, fief du syndicat des mineurs, a voté Bush à 56%. Ce constat rappelle celui du vote, en France, aux dernières élections présidentielles. Le livre est donc instructif à plusieurs niveaux : comprendre les raisons de la bascule du vote, en tant qu'elles constituent un invariant international ; comprendre la situation en France, à la lecture de l'exemple américain. Le parallèle entre les deux pays est facilité par la lumineuse préface de Serge Halimi.

Les raisons de la bascule de l'électorat populaire sont nombreuses. En voici quatre.

- La première réside dans le fait que l'alternative de gauche apparaît souvent illusoire. Soit la gauche a viré casaque, soit elle se complet dans des schémas poussifs. Tant que la gauche institutionnelle trempera ses couverts dans la soupe du néolibéralisme, le repas sera particulièrement indigeste pour ceux qui ne sont pas du bon côté de la cuillère. Encore ne faut pas se contenter d'être contre le néolibéralisme, en agitant des catéchismes usés, mais faut-il avoir quelques idées différentes pour le dépasser. Les « expériences plébéiennes » proposent d'autres pratiques politiques. Martin Breaugh montre l'originalité d'expériences souvent mal comprises, telles la Commune de Paris.

- La deuxième raison est l'absence apparente de conscience politique de la population ouvrière. Lorsque Sarkozy va dans une usine, il n'y a nul service d'ordre syndical pour lui en interdire l'entrée. Pire, quand il parle devant les ouvriers, ceux-ci frétilent de pouvoir le photographe avec leur téléphone portable. Il parle en s'appuyant sur les thèmes les plus reptiliens, tel le « travailler plus pour gagner plus ». Il parle comme le peuple, pense-t-il, l'injure affleurant si besoin. Cela se nomme populisme. Mais à force de singer la rue, on tombe dans le caniveau.

- La troisième raison de la bascule est la manipulation médiatique et technologique. Lobotomie médiatique, captation des pensées, asservissement technologique deviennent des constantes. La ruse prend différentes formes. Ici on multiplie les jeux de télé-réalité, ailleurs on fait croire à l'émancipation par le progrès numérique. Faire asseoir la planète entière devant le même

écran, donc imposer le mode de vie et de pensée occidental aux autres peuples, est l'objectif des maîtres du monde. Comme le disent Biagini et Carnino : « ordinateurs et caméras numériques ont remplacé l'alcool qu'apportaient jadis les colons dans leurs bagages » L'addiction est assurée.

- La quatrième raison est le hold up opéré sur les valeurs. Aux Etats-Unis mais aussi en Espagne, en Italie comme en France, la diabolisation se développe contre immoraux et déviants : les « pacsés », les homosexuels, les drogués, les avortées mais aussi les conducteurs, les mangeurs, les buveurs, les fumeurs. Tous ceux qui ne rentrent pas dans les normes morales édictées. C'est le grand retour à la valeur suprême : la religion. C'est la grande prosternation devant la fabrique à commandements, qu'ils soient islamiques ou vaticaniques, du moment qu'ils sont transcendants. La caution intellectuelle de la valeur binaire, du Bien contre le Mal, est concrétisée par le soutien apporté, affiché, par une poignée d'intellectuels et de philosophes : Finkelkraut, Bruckner ou Taguieff. Ceux que Fontenelle nomme, justement, « les piètres penseurs » ou « les penseurs couchés » ont, entre autres points communs, soutenu, et continuent de soutenir, les néoconservateurs américains et Bush, dans la désastreuse invasion irakienne, au nom du Bien contre le Mal.

Autre valeur saccagée - de façon populiste et démagogique, illusionnant ceux qui écoutent le discours du pouvoir sans aucun recul - la justice. Désormais, on ne rend plus justice au nom du peuple français mais au nom des victimes. On quitte la terre de la raison pour s'enfoncer dans les marais de l'émotion. La rétention de sûreté est un exemple fort. Aujourd'hui cette mesure inique est supposée protéger les victimes potentielles de prédateurs possibles ; demain, de les protéger de terroristes éventuels puis progressivement de les protéger de tous les supposés mal pensants. Toujours au nom du Bien contre le Mal, en flattant les pulsions primitives et irrationnelles de la population.

La paupérisation des petits blancs américains s'explique principalement par l'émancipation des Noirs, contre lesquels les Républicains n'ont eu de cesse de les monter. Au slogan de Nixon, « les Américains qui ne crient pas » sont de bons Américains, fait écho celui de Sarkozy, qui veut représenter « la France qui ne se plaint pas et ne brûle pas les voitures. » Faire des nations hyper surveillées de petits blancs, silencieux, croyants et patriotes.

Le néoconservatisme (qui fonde les nouvelles valeurs du Bien et du Mal) et le néolibéralisme (qui dérégule l'économie au nom de la liberté du marché) se rejoignent en un dépassement de la démocratie. Majorité et opposition sont réunies en un même projet, parfois en un même gouvernement. Il n'y a plus besoin de Constitution puisque droits et lois sont supprimés ou ajoutés pour assouvir les pulsions et les besoins immédiats. De facto, dans ce schéma politique, la République n'a plus de raison d'être.



	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2			■							
3			■		■				■	
4	■								■	
5										
6						■			■	
7	■				■				■	
8						■				
9				■					■	
10										

## Horizontalement

- Attirent l'œil et parfois la main
- Paresseux – Eduquent
- Ile – Transport en commun
- Devant un ami de toujours – Société
- Convertissant du vin en Vinaigre
- Pris dans un sac – Métal
- Sur un cadran – Homme de robe
- Quelqu'un – Victoire d'Henri IV
- N'admet pas – Ligne du cheval vieux (phonétique)
- Plus grave que de prime abord

## Verticalement

- Ancien, mais non vieux mannequin
- Cri de douleur - Métal – Ecrivain américain
- Couvrites
- Qui soulage
- Pronom – Article d'Outre-Rhin – souvent sur la paille
- Voie urbaine – Participe
- Habite l'Ile-de-France
- Pic – Ecrivain, musicien, compositeur, ingénieur, parolier, mais en désordre
- Pronom, adverbe, préposition – Métal - Titre éthiopien
- Peut bien s'asseoir sans coussin

## Solution de la grille du N° 82

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	B	A	S	K	E	T	B	A	L	L
2	O	R	A	C	L	E	■	P	■	A
3	U	I	N	E	■	L	■	O	E	N
4	L	O	D	■	H	E	L	P	■	D
5	A	S	A	M	■	C	O	H	U	E
6	N	O	L	I	S	A	I	T	■	R
7	G	■	E	T	■	B	R	E	N	N
8	E	N	T	R	A	I	■	G	I	E
9	R	A	T	E	■	N	O	M	■	A
10	E	T	E	■	C	E	T	E	A	U

# Le courrier des Lecteurs

## Avec Rémy Barbier et Alain

### Besson, retour sur Cuba

Non Rémy, je n'ai pas cru du tout, pour ma part, que tu pratiquais l'art de la litote ; avec ton ami, Pierre Duguet, tu as effectué plusieurs séjours à Cuba, envoyés de l'association « *Energie Cuba Ouest* » pour aider les Cubains à électrifier le 1% du pays qui n'est pas encore alimenté. Vous avez donc travaillé, vécu avec les cubains, dans le Cuba profond ; vous avez quelque autorité, au moins autant que les télé censeurs, à relater ce que vous avez vu de vos propres yeux, ce que vous avez entendu de vos propres oreilles. Quand vous déclarez que « *lorsqu'apparut Fidel Castro et sa rencontre avec Che Guevara l'argentin, ce fut la lutte contre l'emprise américaine et aussi contre la dictature, ce qui a conduit au bout de trois ans à la révolution et à la libération du Pays* ».

Non, ce n'est pas pratiquer l'art de la litote que dire : « *Cuba n'est pas le pays idyllique, les droits de l'homme ne sont pas totalement respectés..* », tu nous en expliques les raisons, à commencer par le blocus américain datant de 1962 et les pressions que peut subir la population... Et ce commentaire de Pierre : « *C'est le problème des révolutions, au bout d'un moment il faut garder le meilleur et supprimer ce qui a été mauvais...* ».

Mes amis Gérard et Françoise Maillard ont, eux aussi, séjourné à Cuba ; ils m'ont rapporté que lorsqu'ils ont posé là-bas la question de savoir ce qui serait l'après Castro, ils se sont entendu dire, avec un sourire amical : « *vous faites pas de souci, tout sera prêt* ».

Enfin, je ne voudrais pas terminer sans citer Danielle Mitterrand dans « *le livre de ma mémoire* » dont la lecture montre que le but n'est pas, pour le moins, de servir la soupe aux partis communistes :

« *....oui, j'ai été conquise par les travaux de la révolution cubaine..... oui, cela m'a plu de sauter d'une université à l'autre et de voir une jeunesse fière d'apprendre.*

« *....oui, l'expropriation des compagnies américaines ne m'a pas déplu ; la déconvenue de la baie des cochons accroît la reconnaissance d'un peuple qui a accès à ses revenus, aux biens et services essentiels, à la santé et l'éducation gratuites, au logement, alimentation, transport et loisirs subventionnés* ».

**Job le Vrault**

NDLR : Le premier courrier de Rémy Barbier sur Cuba date de 9 mois. Nous arrêtons l'échange sur ce sujet. C'est d'ailleurs pour ne pas le prolonger que nous avons informé Alain Besson de la lettre de Job Le Vrault. Nous remercions Rémy, Alain et Job de l'intérêt qu'ils portent à *L'Anjou Laïque*.

(Le courrier de Job a été écrit avant l'annonce du retrait de Fidel Castro)

### « Oui, je persiste et je signe »

J'ai bien connu Job Le Vraux, que je respecte et que j'aime bien, tout comme je respecte Rémy Barbier qui est certainement un militant remarquable. Que tous deux me pardonnent, mais oui, l'art de la litote a ses limites s'agissant des droits de l'homme « à la cubaine ». Et le patronage de Danielle Mitterrand n'y change rien. L'embargo américain constitue, certes, un handicap économique pour Cuba mais il ne saurait servir d'alibi aux dérives d'un régime intrinsèquement liberticide. Et ce n'est pas là, comme j'ai cru le lire dans ces colonnes, « *affabulations de journalistes* ». Dès lors, je persiste et je signe : un régime où la dévotion au Chef fait partie intégrante du système d'éducation, où il n'existe pas de presse libre, de pluralisme politique, d'élections démocratiques et où l'on emprisonne et torture les opposants, un tel régime porte un nom : cela s'appelle une dictature.

**Alain Besson**

### Otage ?

Votre collaborateur J. Goblet s'est égaré dans son billet intitulé Guy, Ingrid, le Christ...

Je le rejoins dans sa dénonciation de l'utilisation abusive du terme d'otage. Par conte, s'il est libre de voir dans le visage émacié d'Ingrid Bétancourt une image du Christ, dire « lui aussi un otage » c'est méconnaître la tradition historique.

Selon elle, le Christ n'était pas à l'évidence otage des romains ou des notables juifs.

Quels moyens de pression, d'échange aurait-il en effet constitué, et auprès de qui ?

En effet, selon les évangiles ses disciples n'étaient qu'une poignée. Et d'après l'évangile de Luc, le plus détaillé sur ce point, c'est la foule qui se saisit de Jésus et qui crie à Pilate : « *Crucifie le !* »

Alors otage ?

**Marcel Mackno**

## Abonnement

(un an 4 numéros minimum)

Nom :

N° : Rue :

Code postal :

Ville :

Je m'abonne à l'Anjou Laïque et je joins :

- 10 € abonnement annuel  
 15 € abonnement de soutien  
 €

Retourner à FOL 49 (Anjou Laïque)  
14 bis avenue Marie-Talet  
49100 Angers

## L'Anjou Laïque N°84

### Directeur de la publication :

Jack Proutt

### Rédacteur en chef :

Jacky Minier

**Comité de rédaction :** Gérard Balesme, Jean-Paul Brachet, Rémy Barbier, Brigitte Deville, J-L Grégoire, Louis Le Meter, Jean-Claude Michineau, Alain Paquereau, Jean-Pierre Thuleau.

**Mise en page :** Jean-Claude Michineau

**Collaborations :** A. Besson, F. Boëlle, R. Doussard, P. Gilles, M. Perraudeau.

Imprimerie Paquereau  
Technographis

31 rue Eugène Delacroix  
49000 Angers

N°CCPAP 0710G8683I : 125-0936

### Avis aux lecteurs

Pour des raisons techniques de mise en page, certains articles de la revue ne peuvent être publiés dans leur intégralité. Articles qui peuvent être consultés dans leur totalité sur le site de la FOL ([www.fol49.org](http://www.fol49.org)) à la rubrique Anjou Laïque.

Votre librairie

**Contact**

librairie  
papeterie

3, rue Lenepveu Angers

## Sans chichis et sans caméras

Ils marchent à petits pas. Lui - pantalon de velours, veste un peu élimée, casquette de prolétaire - tient le chariot de deux mains fermes. Elle - permanente improbable tirant sur le jaune, pas la bleue serrée toute fraîche sortie de chez le coiffeur - a posé la main gauche près de celle de son mari et s'aide de sa cane pour tirer sa jambe raidie.

Ils marchent à petits pas dans les allées du grand magasin, s'arrêtant devant les étagères dégorgeant de tentations. S'arrêtent devant le rayon viandes « découpées, emballées, filmées ».

« *Je mangerais bien un petit pot-au-feu* », dit le mari.

« *Tu te plains toujours que ça se met entre tes dents* », lui répond sa femme.

« *Oui mais, tu vois, c'est pas cher et il y a même un os à moëlle. Et puis, avec le restant, tu nous ferais un hachis parmentier. Ça nous ferait deux repas à deux euros chacun...* »

La dame a plongé la main dans le bac réfrigéré, a choisi la barquette avec le plus gros os à moëlle et l'a mis dans le charriot.

Ils sont repartis à petits pas.

Eh ! Madame la ministre de l'Economie avec

poireau ? Je vous le demande un peu !

## Où sont passés les ouvriers ?

« Ouvrier ». Ce mot a tendance à disparaître du vocabulaire français. Peut-être n'y-a-t-il plus d'ouvriers en France, de ces gens qui, selon la définition du dictionnaire « louent leurs services moyennant salaire, pour un travail industriel ou agricole ». En tout cas, ils ne se sont pas bousculés sur les deux grandes listes des candidats aux élections municipales, qu'elles soient de gauche ou de droite.

Aux uns, ceux de droite, l'ouvrier ferait-il peur parce qu'il a tendance à revendiquer ? Aux autres, ceux de gauche, l'ouvrier ferait-il honte parce qu'il a un côté trop populaire, trop brut de décoffrage ?

Peut-être les cache-t-on sous d'autres appellations plus sophistiquées ? Du genre « agent de surface » pour « balayeur ».



après cinq années de guerre. C'est même pire, puisque ce sont des bénévoles qui remédient avec leurs maigres moyens à la carence de nos technocrates donneurs de leçons, de nos experts commissionnaires en tout genre, pour fabriquer un tout petit coin de bonheur momentané à ces pauvres gens aux salaires dérisoires... On n'arrête pas le progrès.

## « Pauvre con... »

C'est sûr ! Notre président Sarkozy n'aime que les riches. En insultant le quidam du salon de l'agriculture, il aurait pu employer un autre adjectif que « pauvre ». Les qualificatifs accompagnant ce gros mot ne manquent pas. D'un coup, comme ça, sans même y faire attention, j'en connais au moins quatre : petit, grand, gros, sale...

C'est sans doute inconscient chez l'ami des propriétaires d'avions, de yachts et de grandes entreprises, « pauvre » sonne déjà comme une insulte...

## « Tu quoque, Papi ! »

Le grand César, frappé d'un coup de poignard par Brutus, eut cette phrase passée à la postérité : « *Tu quoque, Fili !* », « *Toi aussi, mon fils !* » Ce drame, qui se déroula sur les marches du Sénat romain, se reproduit dans une version, disons plus tragi-comique, sur le parvis de l'Hôtel de ville d'Angers. Ici, la trahison se fait à l'envers : c'est le père qui trahit le fils. Le roi Jean (Monnier) poignarde son dauphin, Jean-Claude Antonini, à huit jours des élections municipales. Il lui préfère un Christophe Béchu, candidat non déclaré de l'UMP. Jean-Claude Antonini, déjà trahi par un certain nombre des siens (les Carré, Moreau, etc), pourrait s'écrier dans un élan de piété filiale meurtrie : « *Tu quoque, Papi !* », « *Toi aussi, Pépé !* »

# Coups de Griffes

Louis Le Meter

un grand « E », ce sont des petits vieux comme eux que vous auriez dû suivre, l'autre matin, pour connaître la vérité des prix et les calculs des consommateurs pour boucler leurs fins de mois. Sans chichis et sans caméras.

## Heureusement, on a le poireau...

Il n'a pas fait très froid cet hiver. Le prix du poireau est resté raisonnable. Contrairement à celui des produits laitiers, du jambon et autres produits de première nécessité alimentaire. Explication : lorsque le sol est gelé, le poireau se déterre difficilement. Dans un temps reculé, de celui qui ne connaissait pas encore le réchauffement de la planète, j'ai connu des maraîchers spéculateurs qui arrachaient le merveilleux légume au marteau piqueur durant les semaines de gel. Ils le vendaient à prix d'or sur le marché. On en imagine l'effet dévastateur sur notre pouvoir d'achat peau-de-chagrin d'aujourd'hui. D'autant plus que le pot-au-feu revient à la mode, lit-on dans la presse. Et ce serait quoi un pot-au-feu sans

J'entends d'ici les remarques acerbes des autres et des uns. « Mais vous faites du populisme, mon cher ! » Comme si dire les mots, tels qu'ils sont avec les réalités qu'ils recouvrent, serait en quelque sorte une grossièreté. Des « gros mots », quoi !

## On n'arrête pas le progrès

Des associations d'aide au logement mettent en place dans la banlieue parisienne des petits bungalows de 30m<sup>2</sup> pour loger les plus démunis. La télé s'est déplacée pour filmer cette initiative présentée comme tout à fait nouvelle.

Remontons quelques décennies en arrière. Juste après la guerre. Les gouvernements de l'époque installaient les mêmes bungalows, à quelques aménagements près, dans les villes industrielles afin de loger les ouvriers dont les maisons avaient été rasées par les bombardements.

Les bungalows d'aujourd'hui nous mettent devant une évidence effrayante : en un peu plus d'un demi-siècle, notre société, dite avancée, réserve aux pauvres les mêmes remèdes que celle qui renaissait de ses cendres